AVRIL 2018

#63

VIVRE LES VOSGES ENSEMBLE

Le mag du Conseil départemental

TOUR D'HORIZON

Les Vosges, prennent soin des Vosgiens

DOSSIER

INSERTION ET EMPLOI : UN DÉFI COLLECTIF

L'ACTU DES MARQUES

FORê, l'Effet Vosges®
une gamme cosmétique renouvelée

LA VIE EN VOSGES le Département

IMPULSÉ PAR... sortir.vosges.fr LE DÉPARTEMENT !

ENVIE DE SORTIR

AUJOURD'HUI.
DEMAIN.
CE WEEK-END?

RENDEZ-VOUS SUR

SORTIR .VOSGES.FR

ET DÉCOUVREZ LE PROGRAMME...

OU DECOUVREZ L'APPPLICATION

SORTIR VOSGES

SUR LES STORES APPLE & ANDROÏD

LA VIE EN VOSGES le Département

SOMMAIRE

4 **L'ACTU DES MARQUES**
- Je Vois la Vie en Vosges : nouveaux partenariats
- FORÊ : une nouvelle gamme cosmétique

6 **TOUR D'HORIZON**
- Un budget inscrit dans la durée
- La transition écologique avance
- Un plan d'actions pour Vivre les Services en Vosges
- Les Vosges prennent soin des Vosgiens et des professionnels de santé
- Contre les cambriolages, ayez le bon réflexe.
- Habiter Mieux
- Regroupement forestier : nouvelles modalités

18 **DOSSIER**

24 **TALENTS VOSGIENS**
- Jeunes talents
- Entreprises primées

26 **TERRITOIRE**
- Il faut sauver la chouette effraie
- Bonvillet : fin des travaux
- 3 millions d'euros pour aménager la RD 11

28 **SORTIR**
- Ce printemps, faites le plein d'émotions au Musée, à Grand et Domrémy
- À lire
- Une table tactile à Grand
- Journées d'histoire régionale
- Notre commune vue d'en haut
- Le Ridley Granfondo Vosges
- Le Floréal musical d'Épinal
- Les bonnes feuilles du Centenaire

34 **DÉTENTE**
- Trouvez le mot mystère

35 **GOURMANDISE**
- Risotto à la Spiruline : la recette FORÊ de Stéphanie Pontier

ÉDITO

80 KM/H, UNE FAUSSE SOLUTION

François VANNSON
Ancien Député des Vosges,
Président du Conseil départemental

Au 1er juillet 2018, la vitesse maximale autorisée sur nos routes départementales sera de 80 km/h. Une décision du Premier ministre prise à l'issue d'un comité interministériel au début de cette année.

Une décision qui a pour objectif de réduire la mortalité routière. Or les expérimentations menées sur le territoire français depuis plusieurs années n'ont pas permis selon l'association « 40 millions d'automobilistes » de réduire cette mortalité.

De plus, la plupart des pays européens ont mis en place des limitations à 90 km/h voire 100 km/h comme l'Espagne, l'Italie, la Grèce, l'Allemagne, ou encore le Royaume-Uni. Le Danemark expérimente même un relèvement de 80 km/h à 90 km/h.

Cette mesure nous donne l'impression d'être à contresens car elle pénalisera en premier lieu les habitants des territoires ruraux pour qui la voiture est le moyen de déplacement le plus usité. Les distances seront ainsi artificiellement rallongées sans atteindre l'objectif principal : baisser la mortalité sur nos routes. Parallèlement, le rapport Spinetta préconise la fermeture des petites lignes de train. Il va devenir compliqué de se déplacer dans nos territoires ruraux.

Il me semble plus pertinent de renoncer à ces mesures d'abaissement global de la limitation de vitesse de 90 km/h à 80 km/h sur les routes du réseau secondaire au profit d'une solution plus pragmatique faite au cas par cas. Car certaines portions de nos routes départementales sont peut-être plus accidentogènes et diminuer ainsi la vitesse à 80 km/h aurait, sur ces portions de routes, leur raison d'être. Mais une telle mesure ne peut être globalisée car elle perdrait alors de son efficacité.

C'est pourquoi j'ai saisi le Premier Ministre en ce sens afin qu'il fasse preuve de pragmatisme. ■

Fidèlement à vous,

VIVRE LES VOSGES ENSEMBLE
avril 2018 – N° 63

Magazine d'information trimestriel
édité par le Conseil départemental des Vosges.
Direction de la Communication
8, rue de la Préfecture
88088 ÉPINAL Cedex 9
Tél. : 03 29 29 89 32
Télécopie : 03 29 29 87 33
Courriel : publication@vosges.fr

Directeur de la publication : François VANNSON
Directeur de la rédaction : Sophie AUBRY
Rédacteur en chef : Catherine ROUSSELOT-ROCHELANDET

Maquette et mise en page : GGG Communication
Tél. : 01 42 85 37 17
Impression : IMAYE GRAPHIC
96, bd H.-Becquerel, 53021 Laval Cedex 9
Diffusion : La Poste
Tirage : 188 000 exemplaires
Magazine distribué gratuitement.
Dépôt légal : Avril 2018
N° ISNN : 1639-8548
Ce magazine est imprimé sur papier « Reprint Matt 60 % » recyclé, blanchi sans chlore

TOUTE L'ACTUALITÉ DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES VOSGES EST AUSSI SUR LE SITE INTERNET www.vosges.fr

Ont participé à la rédaction de ce numéro :
Olivier BIALECKI, Emmanuelle AFANASSIEF, Hélène BALAT, Bénédicte BEAUX-FERRY, Bertrand BROQUÉ, Grégory CARDOT, Laure CLAUDE, Isabelle CHOL, Mathilde COLLIN, Christine DAUTREVILLE, Thierry DECHEZLEPRETRE, Mickaël GERARD, Catherine GRANDJEAN, Marine GRAVIER, Jean-Claude GROLLEAU, Cédric HAXAIRE, Yasmina JOOMUN, Sophie JUDE, Laurence MAILLOT Guy MANSUY, Chantal MOREL, Céline MOSTER, Gérald NOIRCLERE ,Hervé PATRY, François PETRAZOLLER, Stéphanie PROS, Olivier RAMOND, Nicole ROUX, Magali SICX, Stéphane THOUVENOT, Karine THYRARD, Carole TOUZET, Céline VALENTIN, Catherine VOIRIN, avec la collaboration de l'ensemble des Services du Conseil départemental des Vosges.

Crédits photos :
Conseil départemental des Vosges, Joëlle LAURENCON, Olivier BIALECKI, Chantal MOREL, Marine GRAVIER, ALEC Epinal Centre Vosges, Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Le Fort aux Enigmes, J.-F. Hamard, Remiremont Info.

Photo de couverture : Michel LAURENT.

Document imprimé sur RePrint Matt, papier recyclé, fabriqué en France

En utilisant RePrint Matt plutôt qu'un papier non recyclé, l'impact environnemental est réduit de :
17 174 kg de matières envoyées en décharge
3 112 kg de CO_2
31 124 km parcourus en voiture européenne moyenne
494 654 litres d'eau
79 367 kWh d'énergie
27 929 kg de bois

JE VOIS LA VIE EN VOSGES **DE NOUVEAUX PARTENARIATS**

Le SICOVAD acteur de la marque « Je Vois la Vie en Vosges »

Parce qu'il partage avec « Je Vois la Vie en Vosges » un certain nombre de valeurs, le SICOVAD est devenu un acteur de la marque territoriale. Ce partenariat est l'occasion pour les habitants relevant du périmètre du SICOVAD de montrer qu'ils sont à la fois fiers d'être Vosgiens et impliqués dans le tri ! Ce geste est fortement ancré dans le territoire puisque 75 % des emballages bien triés sont recyclés dans des entreprises vosgiennes, ce qui constitue également un acte concret pour préserver les ressources naturelles.
Tout au long de l'année plusieurs temps forts viendront rythmer cette collaboration... et des surprises pourraient bien être au rendez-vous !
Surveillez bien nos infos sur notre site et les réseaux sociaux... ■
@sicovad @JeVoislaVieEnVosges

Les Babayakas et Mercier David : retour sur une collaboration vertueuse qui « Voit la Vie en Vosges »

Les Vosges volontaires, c'est cette valeur forte que Mercier David, le premier parrain de la marque a choisi de porter et de partager avec les Babayakas, un groupe d'une trentaine de tricoteuses soutenu par le Conseil départemental au titre de l'insertion sociale.
Constitué en association (passage obligé pour répondre à des commandes issues du secteur privé) le groupe a confectionné près de 100 porte-clefs en tricot, tous plus craquants les uns que les autres qui ont été achetés par le menuisier. Mercier David est volontaire. Les Babayakas, sont, elles, généreuses : près de 200 « doudous » tendrement tricotés ont été offerts aux enfants hospitalisés dans le service pédiatrique Émile Durkheim d'Épinal. ■

Le personnel des stations

Comme les moniteurs des écoles de ski français du Massif Vosgien, l'ensemble du personnel des stations vosgiennes a reçu un écusson « Je Vois la Vie en Vosges ». Ce nouveau partenariat officiellement scellé entre François Vannson, Président du Conseil départemental et Jean-Yves Remy, Président de la section Domaine Skiable de France Massif Vosgien permet au personnel d'arborer fièrement les couleurs de la marque. ■

Je Suis Agriculteur et Je Vois la Vie en Vosges

Du 24 février au 4 mars, le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture étaient présents au Salon de l'Agriculture afin de promouvoir la qualité et la diversité des produits vosgiens au sein du Grand Est. Le 1er mars, à l'occasion de la « journée vosgienne » François Vannson, Président du Conseil départemental et Jérôme Mathieu, Président de la Chambre d'agriculture et Conseiller départemental délégué se sont rendus sur place pour inaugurer un nouveau partenariat « Je Suis Agriculteur et Je Vois la Vie en Vosges ».

Tout au long de cette journée, les milliers de visiteurs ont pu goûter les burgers 100 % vosgiens de Théotime Bernardin et les préparations du traiteur Frédéric Parmentier (La Croustillance), tandis que « Vosges Terroir », la marque de la Chambre d'agriculture présentait « sa petite épicerie ».
Très appréciés également les douceurs sucrées de la confiserie des Hautes-Vosges toujours très sollicitée, les fromages et produits laitiers de l'Ermitage, les salaisons et charcuteries du Gourmet Vosgien, les bières de la brasserie artisanale des Vosges, la Miranille de Paul Bourion et les miels du rucher « La Reine des Vosges »... ■

FORÊ, L'EFFET VOSGES ®

UNE GAMME COSMÉTIQUE ENTIÈREMENT RENOUVELÉE

Pour renouveler sa gamme cosmétique, le Conseil départemental propriétaire de la marque FORê, l'effet Vosges, a choisi de faire confiance aux Laboratoires Phytodia.

Le Dr Régis Saladin, directeur et fondateur des Laboratoires Phytodia

INSTALLÉS DEPUIS 2006 À ILLKIRCH, dans le Bas-Rhin, Les Laboratoires Phytodia, mettent au service de la marque vosgienne leur expertise et leur savoir-faire. C'est à partir de plantes cultivées dans le Massif que sont conçus les crèmes, sérums et autres soins mis au point par le laboratoire. « *Nous avons fait le choix des circuits courts et privilégions les petits producteurs locaux. Leurs plantes poussent dans leur biotope naturel, c'est là qu'elles donnent le meilleur d'elles-mêmes* » explique le Dr Saladin, Directeur et fondateur de la société. « *L'alchémille (la plante des alchimistes), l'arnica, la griotte, le bleuet ou la renouée bistorte qui entrent dans la composition de nos produits offrent des propriétés cosmétiques très intéressantes* » poursuit-il avant d'ajouter « *Notre rôle est de les sublimer à travers les moyens techniques dont dispose notre laboratoire* ».
Un laboratoire où travaille une équipe de scientifiques : botaniste, pharmacognoste, biologiste, pharmacien. Car la mise au point d'un produit est un travail de longue haleine. Une dizaine d'années a été nécessaire pour analyser chaque plante, identifier ses propriétés, isoler ses principes actifs, les tester d'abord *in vitro* puis chez l'homme dans un centre clinique indépendant. Ces étapes garantissent au consommateur des produits sains certifiés écologiques et biologiques par Ecocert, au top sur le plan du confort d'utilisation et naturellement efficaces !
Chaque plante utilisée dans la composition des produits labellisés FORê offre, en effet, le meilleur d'elle-même et fait de chaque produit un soin unique capable de satisfaire les besoins de tous les types de peau. Gels, crèmes hydratantes, anti oxydantes, anti rides, énergisantes, amincissantes...
Une quinzaine de produits inspirés de la nature vosgienne est disponible.
De nombreux professionnels de la beauté (spa et espaces bien-être des stations thermales, salons d'esthétique...)[1] ont déjà adopté les soins FORê spécifiques conçus par les Laboratoires Phytodia pour revitaliser, raffermir, hydrater, adoucir ou amincir... ■

POUR EN SAVOIR PLUS

www.fore.com - www.phytodia.com

1. Stations thermales de Vittel, Contrexéville, Plombières-les-Bains, Les Bains phéniciens (Saint-Maurice-sur-Moselle) les hôtels L'Orée du bois (Vittel), Les jardins de Sophie (Xonrupt-Longemer), le Saint-Barnabé (Buhl 68). Liste complète sur www.phytodia.com

FORê AU SALON DES THERMALIES : À l'occasion du Salon des Thermalies qui s'est tenu à Paris du 1er au 4 février dernier, les visiteurs ont pu découvrir les produits labellisés de la marque FORê et leurs bienfaits grâce à des soins prodigués par Lisa Weiler, esthéticienne et responsable commerciale des Laboratoires Phytodia.

UN BUDGET INSCRIT DANS LA DURÉE

Réunie le 21 décembre dernier sous la présidence de François Vannson, l'Assemblée départementale a adopté à l'unanimité le budget 2018.

LES CHIFFRES CLÉS

- **Investissement** en hausse : **+ 3,6 M€** soit + 3,3 %.
- **Épargne brute** qui permet d'autofinancer l'investissement en hausse : **+ 4,6 M€** soit + 8,9 %.
- **0 € d'impôt** supplémentaire.
- **Dépenses de fonctionnement** en baisse : **- 2,8 M€** soit - 0,8 %.

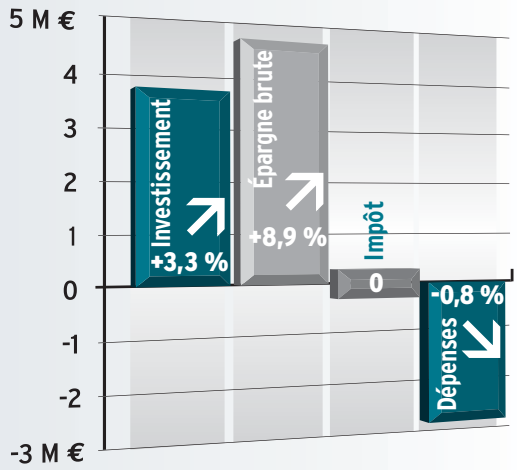

ÉTABLI À 445 807 530 € (en légère augmentation de 0,2 % par rapport à 2017), ce budget fait la part belle aux investissements qui atteignent 80 millions d'euros (un quart du budget), ce qui place les Vosges parmi les départements français de même strate qui investissent le plus. De quoi stimuler l'économie locale et mener à bien les grands chantiers inscrits dans le « Plan Vosges Ambitions 2021 ».

Des collèges modernisés

Parmi les opérations « phares » programmées figure la modernisation des collèges créditée de 8 685 350 €. Cette somme permettra notamment de raccorder sept établissements à la fibre optique, de doter d'ici 2019 tous les élèves de tablettes, de favoriser la réalisation d'actions éducatives et de mettre en place le dispositif « plaisir à la cantine » afin de généraliser l'utilisation des produits frais et locaux *via* la plateforme « Agrilocal ».
En plus des réfections et grosses réparations programmées sur l'ensemble des collèges (2 994 000 €), les travaux engagés en juillet 2017 pour reconstruire le collège Elsa-Triolet de Capavenir Vosges dont le montant total est estimé à 20 M d'€ seront également poursuivis.

Des routes et des infrastructures plus sûres

Réfections de chaussées et d'ouvrages d'art, aménagement de routes, d'itinéraires et de traversées des agglomérations, viabilité hivernale : près de 32 274 750 € sont destinés à garantir un niveau de qualité et de performance homogène sur l'ensemble du réseau routier et à améliorer la sécurité sur les 3 200 km de routes vosgiennes gérées par le Département.

Des projets de territoire soutenus

Le Département demeure le partenaire privilégié des collectivités, Communes, Communautés de communes et Communautés d'agglomération qui bénéficieront de plus de 10 M€ de subventions pour mener à bien leurs projets.

L'activité touristique encouragée

Avec plus de 5 M€ d'euros, le budget touristique bondit de + 134,7 %.
Outre l'aménagement du col de la Schlucht en cours avec le Département du Haut-Rhin crédité de 2 M€ et le soutien aux événements « vélo » de l'année (Granfondo et Semaine fédérale cyclotouristique), les crédits inscrits permettront de fidéliser les clientèles touristiques, d'améliorer et développer l'offre et de promouvoir la destination Vosges. Une destination de plus en plus prisée comme en témoigne le « Top 10 » des requêtes formulées sur Google publié fin 2017.

LE HAUT DÉBIT : POUR TOUS !

D'ici la fin de l'année 2018, 92 % des foyers vosgiens devraient bénéficier d'une couverture haut débit. Pour y parvenir le Conseil départemental (bien que cette action ne relève pas de ses compétences) n'a pas ménagé ses efforts, notamment financiers.

60 millions d'euros ont, en effet, été engagés dans un plan d'aménagement numérique lancé en 2014 afin de permettre à chaque Vosgien de disposer d'une connexion Internet adaptée à ses besoins. Cette année encore, 6,3 millions d'euros sont inscrits au budget pour finaliser ce programme qui, conformément au « Plan Vosges Ambitions 2021 » doit renforcer l'attractivité du département, assurer l'équilibre des territoires et améliorer la qualité de vie des habitants.

550 km de fibre optique déployés

D'un point de vue technique, en quatre ans, ce sont 550 km de fibre optique qui auront été déployés et 97 PRM (Point de raccordement Mutualisé) installés. Pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises, un guichet « Très Haut Débit » a également été mis en place.

Le plan régional prend le relais

Le Conseil régional a annoncé le démarrage courant 2018 d'un plan baptisé « Losange » qui prévoit le déploiement de la fibre optique (FTTH) sur l'ensemble du territoire régional pour un montant global de 1,5 milliard d'euros à l'horizon 2022. À l'échelle du département des Vosges, cela représente 182 485 prises FTTH à installer financées par le Région à hauteur de 6,90 M€.

Avec le soutien financier du Département

Le Conseil départemental abonde ce plan à hauteur de 443 050 €, les intercommunalités seront quant à elles sollicitées à hauteur de 18 M€. Conscient du rôle essentiel joué par le numérique dans l'attractivité du territoire, l'Assemblée départementale a fait le choix, lors du vote de son budget annuel, de prendre en charge 70 % de la part restant à la charge des structures intercommunales.
Au final, le Département financera ce plan à hauteur de 13 217 000 € (443 050 € d'apport direct et 12,77 M€ d'aides aux intercommunalités). Le reste à charge pour les 11 intercommunalités vosgiennes s'élèvera à 5,5 M€.

Des EHPAD rénovés

Même si le Département entend développer les services qui permettent le maintien à domicile des personnes âgées, il y a des situations où seul, l'accueil en structures est possible. 4,60 M€ sont prévus pour financer notamment la rénovation des EHPAD de Capavenir, de Cornimont et celui de Moyenmoutier qui regroupera les établissements de Raon-l'Étape et Senones. ■

LE BUDGET 2018 : RÉPARTITION DES DÉPENSES

445,8 M€ = INVESTISSEMENT (+3,3 % par rapport à 2017) : **113,58 M€ +** FONCTIONNEMENT : **332,22 M€**

LES MONTANTS MENTIONNÉS CI-DESSOUS COMPRENNENT L'INVESTISSEMENT + LE FONCTIONNEMENT

149 864 009 € POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES VOSGIENS

- **Petite enfance et famille :** 35 629 961 €
- **Personnes âgées et handicapées :** 83 824 022 €
  dont 4,6 M€ consacrés à la construction et/ou modernisation des EHPAD
- **Éducation :** 8 685 350 €
  pour garantir un maillage territorial et une offre éducative équilibrée
- **Transports :** 5 092 800 €
  pour la compétence du transport des personnes handicapées et la compensation financière versée à la Région pour les transports scolaires et interurbains
- **Environnement :** 1 331 876 €
  pour notamment préserver les Espaces Naturels Sensibles (ENS), la qualité de l'eau, les abeilles et insectes pollinisateurs, les paysages et poursuivre les actions entreprises en faveur du développement durable
- **Sécurité :** 15 300 000 €
  pour pérenniser la qualité et l'efficacité du SDIS

138 960 140 € POUR GARANTIR L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES

- **Appui aux territoires :** 11 241 040 €
- **Routes et infrastructures :** 32 274 750 €
- **Plan d'Aménagement Numérique :** 6 354 950 €
  pour développer les infrastructures et les équipements numériques pour tous
- **Insertion :** 71 645 900 €
  pour garantir une offre d'insertion et prévenir la précarité
- **Entretien du patrimoine :** 17 443 500 €

18 252 000 € POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- **Économie :** 4 172 900 €
  pour soutenir le tissu industriel et réaliser des travaux d'infrastructures destinés à favoriser le développement des entreprises.
- **Aides à l'agriculture et à la forêt :** 2 720 700 €
  pour encourager l'installation d'exploitants et la diversification agricole et faire de la forêt une ressource économique à part entière.
- **Tourisme :** 5 001 500 €
  pour fidéliser les clientèles notamment familiales
- **Jeunesse :** 249 000 €
  pour donner aux jeunes les atouts pour construire leur avenir dans les Vosges
- **Sport et culture :** 4 455 700 €
  pour rendre la culture et le sport accessibles au plus grand nombre
- **Communication :** 1 652 200 €
  pour renforcer la marque « Vosges »

SANS OUBLIER...

- **Les frais de fonctionnement, de personnel, le système d'information et les dépenses imprévues :** 97 481 381 €
- **Les frais financiers :** remboursement et intérêts de la dette : 41 250 000 €

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.VOSGES.FR

LA TRANSITION **ÉCOLOGIQUE AVANCE**

Sur tout le territoire, des actions sont mises en œuvre, des projets se concrétisent, des communes, des associations, des entreprises, des citoyens se mobilisent pour faire avancer la transition écologique. Retour sur quelques actions phare...

PLANVASTE
VOSGES AMBITIONS SPÉCIAL TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DEUX DISPOSITIFS POUR MIEUX RÉNOVER DANS LES VOSGES

RÉALISÉE DANS LES RÈGLES DE L'ART, la rénovation d'un logement permet d'alléger sa consommation et ses factures d'énergie. Tout le monde en est parfaitement conscient. Mais entreprendre des démarches pour rénover et isoler son logement n'est pas toujours facile ! Pour aider les particuliers dans ce qui ressemble parfois à un « parcours du combattant », la Communauté d'Agglomération d'Épinal (CAE) et le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de la Déodatie ont mis en place des dispositifs spécifiques : DIALECTE, porté par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) pour les 78 communes de l'Agglomération d'Épinal et le programme « RÉNOVER MIEUX » porté par la MAISON DE L'HABITAT ET DE L'ÉNERGIE SUR LA DÉODATIE.

Un accompagnement gratuit à long terme

Véritables guichets uniques de la rénovation, ces deux « plateformes » conseillent gratuitement les particuliers. De l'idée initiale à la livraison des travaux, un conseiller les accompagne, pas à pas, tout au long de leur projet de rénovation. Cet accompagnement est précieux car il y a de nombreux éléments à prendre en compte avant de réaliser des travaux surtout lorsqu'il s'agit d'améliorer la performance énergétique.

Un travail collectif

« En coordination avec l'ensemble des partenaires de la filière et en toute indépendance et neutralité, nous les aidons à définir les travaux nécessaires, vérifions la pertinence des travaux au regard du gain énergétique attendu et des économies escomptées » explique Pierre Pellegrini, animateur DIALECTE. *« Après expertise de leur logement, les propriétaires qui prennent contact avec nous bénéficient de l'intervention d'un groupement d'artisans locaux formés pour intervenir ensemble et encadrés par un expert de la performance énergétique »* souligne Paul Sauvage, chargé de la coordination du programme « RÉNOVER MIEUX » en Déodatie. Montage financier, recherche de prestataires et de subventions, étude de devis, obtention d'aides, finalisation du projet, planning, suivi et réception des travaux : à chaque étape, des conseillers sont présents.

Un enjeu majeur

La rénovation énergétique constitue, il est vrai, un enjeu écologique et économique majeur. En Déodatie, on estime à 5 millions le nombre de mètres carrés de bâtiment qui consomment globalement par an 1 564GWh. Une isolation performante pourrait diviser par 4 voire 5 les consommations énergétiques et potentiellement la facture correspondante. Le montant estimé de l'investissement nécessaire à la rénovation (42 millions d'euros par an sur 40 ans) pourrait même être remboursé à terme par la réduction de la facture énergétique. Cette analyse est partagée par le président de l'ALEC, Paul Raffel, qui précise *« en aidant les ménages à maîtriser la consommation énergétique de leur logement, non seulement nous réduisons les émissions de CO_2 du territoire, mais nous redonnons également du pouvoir d'achat aux habitants – ce qui se répercute positivement sur l'économie locale – tout en permettant la création d'emploi au sein de la filière bâtiment »*. La rénovation énergétique est, en effet, quasiment systématiquement l'œuvre d'entreprises locales. L'impact direct sur l'emploi est important. Selon une note gouvernementale, 8 000 emplois auraient ainsi été préservés ou créés en 2015 dans le secteur de la fabrication et de la pose de fenêtres.
Sur le seul territoire de la plateforme portée par l'ALEC, le cap du million d'euros de travaux engagés pour 43 projets accompagnés a été franchi grâce au coup de pouce financier proposé par la Communauté d'Agglomération d'Épinal. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

- **ALEC Épinal Centre Vosges** : 1, rue du Souvenir à Golbey Tél. : 03 29 81 13 40 - www.alec-epinal.com - dialecte@alec-epinal.com
- **MAISON DE L'HABITAT ET DE L'ÉNERGIE :** 26, rue d'Amérique à Saint-Dié-des-Vosges - Tél. : 03 29 58 47 56 - Courriel : mhe@deodatie.com ou estvosges@eie-grandest.fr - www.deodatie.com

LA PLATEFORME EEDD **DEVIENT TER'O**

TER'O
Plateforme d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable des Vosges

LA PLATEFORME d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) change de nom et devient Ter'O. Regroupant 50 structures d'éducation à l'environnement, ce réseau mobilise tous ses moyens pour accompagner les Vosgiens sur la voie de la transition écologique !

Une action phare de Ter'O : le stand « Comme à la maison » présent sur le dernier salon « Planète et Énergies » qui, du 26 au 29 janvier, a proposé plein de bons conseils en la matière !

POUR EN SAVOIR PLUS
www.plateforme-tero.fr

DES LIBELLULES POUR SIX COMMUNES VOSGIENNES

Une, deux, trois libellules… Eloyes, Épinal ❶, Saint-Dié-des-Vosges ❷, Anould, Contrexéville et Cornimont ❸ arborent désormais le panneau « Commune-Nature » décerné par la région Grand Est et les Agences de l'eau.

CE LABEL DISTINGUE LES ACTIONS menées par les villes et villages engagés dans une action volontaire de réduction ou de suppression des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et des voiries.
Si la démarche intègre naturellement dans ses modalités la nouvelle réglementation entrée en vigueur au 1er janvier 2017 à propos de l'interdiction d'achat, d'usage et de détention de pesticides (loi Labbé), elle affiche aussi des objectifs plus ambitieux en incitant les collectivités et autres gestionnaires d'espaces publics (établissements scolaires, maisons de retraite, OPHLM) à supprimer, à terme, tout traitement chimique, à développer des actions pour préserver la biodiversité (haies, vergers, prairies) et restaurer les ressources en eau (rivières, berges, zones humides).
Un programme ambitieux dont la réussite repose, pour une large part, sur l'implication des citoyens. Ceux-ci non seulement doivent accepter de voir l'herbe pousser dans les allées et sur les trottoirs, mais aussi pratiquer, chez eux, un « jardinage naturel ».

Abeilles et libellules cohabitent à Saint-Dié-des-Vosges

Fin 2017, la cité déodatienne a également intégré le cercle très fermé (elles ne sont que 28) des communes françaises labellisées APIcité par l'Union nationale de l'apiculture française. Cette distinction salue l'investissement de la ville en faveur de la protection et de la défense des abeilles et insectes pollinisateurs. Une « démarche remarquable » qui s'est concrétisée par la mise en place du programme « zéro pesticide », l'installation de dix ruches parrainées par des habitants, la plantation d'essences mellifères et la création, prévue cette année, d'une miellerie municipale. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

www.saintdie.fr - www.unaf-apiculture.info

❶ Une libellule.
❷ Deux libellules.
❸ Trois libellules.

© Ville de Saint-Dié-des-Vosges

FAITES CONNAÎTRE VOS ACTIONS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Communes, entreprises, associations, établissements scolaires, simples citoyens… Cette rubrique est aussi la vôtre ! Vous avez mené une action de transition écologique qui s'inscrit dans le plan VASTE. Vous souhaitez la faire connaître et partager votre expérience avec tous les Vosgiens ? Envoyez un bref résumé de votre action accompagné de vos coordonnées à **mgravier@vosges.fr**.

18 ÉCOLES VONT PLANTER DES HAIES

Retenus à la suite de l'appel à projets « Je plante une haie pour mon école » lancé en 2017, 18 établissements scolaires[1] vosgiens vont procéder aux plantations ce printemps soit dans la cour de l'école, soit sur un terrain communal. À signaler : la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale va également donner l'exemple en réaménageant son patio central en profitant de l'opération pour se doter d'une haie pédagogique.

1. Liste des lauréats de l'appel à projets scolaires :
- École maternelle de Bainville-aux-Saules.
- IFPRO de Darney.
- École élémentaire Champbeauvert à Épinal.
- École primaire de Girancourt.
- École maternelle centre à Golbey.
- École maternelle Les Bosquets à Golbey.
- École élémentaire Clairey à Hennezel.
- École primaire d'Hymont.
- École primaire Camille Picard à Lamarche.
- École élémentaire de l'Orme à Liffol-le-Grand.
- École maternelle Louis Pasteur à Neufchâteau.
- Groupe scolaire de Nomexy.
- Groupe scolaire Le Tilleul à Raon-l'Étape.
- Groupe scolaire Camille Claudel à Saint-Dié-des-Vosges.
- École élémentaire Centre à Sainte-Marguerite.
- École primaire E.-Perrin - G.-Sand à Senones.
- École primaire La Route à Vincey.

PLANTER DES HAIES CE N'EST PAS QUE POUR LES ENFANTS !

Les Vosgiens, particuliers, agriculteurs, associations ou communes situés dans l'ouest et le centre du département peuvent répondre à l'appel à projets « Plantez des haies » lancé depuis le 1er février. Attention : les dossiers de candidature (à télécharger sur www.federationchasseur88.fr) doivent être retournés avant le 1er juin 2018).

VOSGES ACCUEIL SERVICES

UN PLAN D'ACTIONS POUR « VIVRE LES SERVICES EN VOSGES »

Après plusieurs mois de travaux, le Conseil départemental et l'État ont présenté le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accès des Services au Public (SDAASP) aux forces vives du département. Établie pour six ans, sur la base d'un large diagnostic partagé, cette feuille de route baptisée « Vosges Accueil Services » doit permettre de développer et améliorer l'offre de services sur l'ensemble du territoire et ainsi, renforcer l'attractivité des Vosges, les équilibres territoriaux et la qualité de vie des Vosgiens.

VOSGES ACCUEIL SERVICES, C'EST :

- **Conforter et/ou renforcer** l'accès aux services.
- **Proposer** une offre de services de qualité (accueil, compétences, horaires...).
- **Développer** la mutualisation des services.
- **Faire** des services un enjeu majeur d'attractivité du territoire.
- **Porter** une attention particulière aux publics fragiles et aux zones les plus en déficit.

Une démarche largement participative

Pour réaliser ce travail, le Conseil départemental et la Préfecture des Vosges ont souhaité donner une impulsion dynamique en associant le plus largement possible les Vosgiennes et les Vosgiens et leurs représentants à l'élaboration de ce schéma. Ainsi :

➜ Plus de 1 500 Vosgiens ont contribué au diagnostic qui a permis d'identifier les domaines dans lesquels les services, qu'ils soient délivrés par l'État, une collectivité, une association ou un acteur privé, méritent d'être développés ou renforcés.

➜ 50 entretiens personnalisés auprès de Vosgiens fragilisés pour écouter et étudier leur parcours de vie.

➜ Les acteurs : associations (aide à domicile, caritatives), opérateurs de services (CAF, CPAM, caisses de retraite...), directions de l'État, du Conseil départemental (services médico-sociaux...) ont été entendus.

➜ Les onze communautés de communes et communautés d'agglomération des Vosges ont été associées et consultées dès son élaboration et jusqu'à la priorisation des enjeux.

Un diagnostic satisfaisant en trompe l'œil

➜ Si le niveau d'équipements et de services est relativement satisfaisant, il reste qu'il est inégalement réparti, ce qui génère des situations locales potentiellement difficiles.

➜ Deux thématiques préoccupent particulièrement et prioritairement les Vosgiens : la santé et le vieillissement.

➜ Un schéma d'aménagement d'accès au numérique ambitieux dont les effets ne sont pas encore partout perceptibles.

➜ Une attente d'aide et d'accompagnement pour celles et ceux, en difficulté devant le « tout » numérique.

➜ Une très bonne couverture territoriale en Maisons de Services Au Public (MSAP) qui devra être complétée dans certains territoires et confortée par le renforcement de l'animation du réseau. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouver l'ensemble des sept cahiers du schéma sur www.vosges.fr

LES CINQ PRIORITÉS POUR FAIRE « VIVRE LES SERVICES EN VOSGES »

1. **Porter une attention particulière** spécifique aux enjeux liés à la santé et au vieillissement.
2. **Développer en proximité**, en tous points du département des espaces d'accueil, d'information, et d'aide afin de faciliter l'utilisation des services numériques pour accéder aux droits.
3. **Accompagner les actions** mises en œuvre à l'initiative des acteurs locaux des territoires qui contribuent aux enjeux de « Vosges Accueil Services ».
4. **Mutualiser les ressources** pour être plus efficace dans le développement d'amélioration des services à la population.
5. **Organiser/optimiser la collaboration** des acteurs départementaux pour travailler à résorber les inégalités territoriales et développer la qualité de vie des habitants.

UN ACCUEIL **AU PLUS PRÈS DES USAGERS**

Offrir à tous les Vosgiens des lieux d'accueil proches de chez eux où ils pourront s'informer, bénéficier d'une aide personnalisée pour faire valoir leurs droits et accomplir leurs démarches dématérialisées constitue l'une des priorités du schéma.

CONCRÈTEMENT, IL S'AGIT DE CONTINUER le développement départemental de lieux d'accueil et d'aide en proximité. Cela se traduira par la proposition de création ou renforcement de lieux ouverts au public, par des propositions de formation pour les bénévoles et professionnels, publics ou privés, qui interviennent d'ores et déjà, avec conviction dans l'aide aux Vosgiens, notamment autour du « qui fait quoi ». Parmi les actions concrètes possibles, figure l'identification du réseau d'accueil numérique disponible pour accompagner les personnes les plus éloignées des procédures digitalisées.
Une expérimentation de nouveaux horaires d'ouverture des services, communs à plusieurs organismes, et davantage compatibles avec les besoins de la population active (un soir par semaine par exemple) sera proposée. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Contactez le Conseil départemental, Direction de la Prospective, des Contractualisations et du Développement Durable, tél. : 03 29 29 86 96.

ILS ONT DIT

« Je vis les services en Vosges symbolise l'ambition de notre département d'apporter aux Vosgiennes et aux Vosgiens en proximité des réponses pratiques et pragmatiques pour leur faciliter, au quotidien, l'accès aux droits, à la santé et au numérique. C'est dans un objectif de modernité, de mutualisation et de transversalité que nous avons élaboré avec les forces vives de notre département « Vosges Accueil Services ».

François Vannson
Président du Conseil départemental

« L'accès des services au public est une question importante car elle répond à la cohésion de notre société. Il est important de pouvoir répondre aux évolutions de la société. Par exemple, les médecins qui s'installent, ont des exigences légitimes autour du haut débit, des infrastructures, de la qualité de vie...

Pierre Ory
Préfet des Vosges

ZOOM SUR LES MSAP

D'ABORD UNE **AIDE HUMAINE ET NUMÉRIQUE**

Portées par les élus locaux, souvent géographiquement proches, les MSAP, véritables « guichets uniques », accueillent et aident les Vosgiens à trouver des informations, à effectuer des démarches administratives relevant de diverses administrations et organismes notamment Pôle emploi, la Caisse nationale d'assurance maladie, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Caisse d'allocations familiales, la Caisse de la mutualité sociale agricole, La Poste, Gaz réseau distribution de France. Elles accueillent également de nombreux services et permanences (missions locales, services du Département, associations...) dans leurs murs.
Les professionnels accueillent les usagers, les renseignent et orientent vers les bons interlocuteurs avec lesquels ils peuvent les mettre en relation (appels téléphoniques, prises de rendez-vous...) et aident à effectuer les démarches nécessaires (courriers, constitution de dossiers).
Ils offrent une présence humaine rassurante, et disposent également de tous les outils

© J.-F. Hamard

numériques nécessaires (ordinateurs, accès internet, imprimantes, photocopieur, scanners, téléphones...). Chacun peut donc, soit y accomplir seul ses démarches en ligne, soit bénéficier d'une aide, par exemple pour télé-déclarer ses impôts, payer en ligne une facture, créer un compte de messagerie, mettre à jour un espace personnel, consulter des offres d'emploi, rédiger un CV, etc.
Le département des Vosges est le premier département français avec 31 points d'accès (22 MSAP et 9 antennes).

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour trouver la MSAP proche de chez vous, connectez-vous sur www.maisondeserviceaupublic.fr

LE VIEILLISSEMENT

En 2040, le nombre des personnes âgées de 65 ans et plus devrait, selon les projections de l'INSEE s'établir à 106 000 dans les Vosges et les plus de 80 ans, devraient atteindre les 44 500 !
Des seniors qui, à une très large majorité souhaitent continuer à vivre « chez eux » le plus longtemps possible. Ce souhait a été entendu par les élus du Département qui ont fait du maintien à domicile un axe fort du Plan « Vosges Ambitions 2021 » et du schéma « Handicap et Autonomie 2016-2021 : bien vivre ensemble » dont « Vivre les Services en Vosges » assure le relais.
Ce sera le cas notamment avec :
- la création d'un réseau d'accueil de proximité dédié aux personnes âgées et handicapées ainsi qu'à leurs aidants ;
- l'amélioration de l'information des personnes âgées et des personnes en situation de handicap en développant le recours aux technologies de l'information et de la communication via notamment le site www.bienvieillir.vosges.fr et ;
- le projet de Maison De l'Autonomie (MDA).

MDA BIENTÔT OUVERTE

C'est en juin au 2, rue Grennevo à Épinal que la Maison De l'Autonomie (MDA) Vosges ouvrira ses portes.

Ce service unique proposera aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et à leurs familles un accès unique à l'information sur les dispositifs les concernant. Pour être au plus près des Vosgiens, la mise en place de six antennes MDA territorialisées devrait également s'organiser. Une présentation complète de la MDA Vosges est à retrouver sur www.vosges.fr et dans le prochain numéro de « Vivre les Vosges Ensemble ». ■

DANS LES VOSGES **NOUS PRENONS** ET DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Le 29 mars dernier, François Vannson, Président du Conseil départemental entouré du Préfet des Vosges et du Directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS) a présenté un plan opérationnel santé pour la période 2018-2021 destiné à améliorer l'accès aux soins des Vosgiens…

Un schéma « santé » pourquoi faire ?

En quelques années, la question de l'accès aux soins est devenue en France une priorité. La désertification médicale touche, en effet, à des degrés plus ou moins importants, toutes les régions françaises et plus particulièrement les zones rurales. Et les Vosges, n'échappent pas à la règle… Certes, en dépit de fortes disparités géographiques, notre département ne fait pas partie des plus mal lotis en matière de couverture médicale. Mais, au regard de la démographie, la situation s'avère plus préoccupante. Alors que le vieillissement annoncé de la population va accroître la demande de soins, les 60 % des professionnels de santé vosgiens

© Fotolia.com

actuellement âgés de plus de 50 ans vont, en effet, partir à la retraite au cours des prochaines années. Pour inverser la tendance, le Conseil départemental des Vosges, l'ARS et les professionnels ont décidé de mettre en œuvre un programme d'actions concrètes.
Dans le champ de ses compétences, le Département entend ainsi compléter les actions de l'ARS et de l'Assurance maladie. ■

ATTIRER ET MIEUX ACCUEILLIR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

L'opération de séduction destinée à convaincre les professionnels de santé à venir s'installer dans les Vosges s'organise dès l'Université et se prolonge tout au long du cursus des étudiants. Pour ce faire, le plan prévoit de :

© Fotolia.com

➜ **Nommer un « animateur santé »** chargé de relayer les opportunités offertes par les Vosges (remplacements, départs en retraite ou spécialités à pourvoir comme les médecines thermale et sportive) et promouvoir, par des actions de communication ciblées, les nombreux atouts offerts par le territoire auprès de « La Passerelle ». Ce dispositif déjà présent dans les locaux de la faculté de médecine de Nancy (et bientôt dans toutes les facs de médecine du Grand Est) a pour mission d'accompagner les étudiants dans la définition et la mise en œuvre de leur projet professionnel (information sur les lieux et modes d'exercices, aides à l'installation).
➜ **Inciter les étudiants à effectuer des stages dans les Vosges** en augmentant le nombre, la qualification et la répartition des maîtres de stage, en créant des lieux d'hébergement réservés aux étudiants stagiaires répartis sur l'ensemble du territoire et en organisant des rencontres, soirées et journées d'accueil mi- informatives, mi-festives réunissant étudiants et maîtres de stage…
➜ **Accompagner les projets professionnels et personnels des futurs médecins** en proposant des aides logistiques à l'installation des jeunes médecins par un accompagnement personnalisé (recherche de logement, d'emploi pour le conjoint, de places en crèche ou à l'école pour les enfants, d'offres de loisirs…) et en créant une plateforme performante et réactive visant à mettre en réseau les professionnels du territoire. ■

UN VŒU DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

En complément de ce plan d'actions, les Conseillers départementaux unanimes souhaitent que soit étudié un élargissement du numérus clausus au niveau national, en tenant compte des secteurs défavorisés, afin que le nombre de places à pourvoir soit déterminé en fonction des besoins des territoires.

SOIN DES VOSGIENS

4 GRANDS OBJECTIFS DU PLAN D'ACTIONS

1. **Renforcer l'attractivité** pour accueillir les professionnels
2. **Organiser l'offre** de soins par territoire.
3. **Aider les Vosgiens** à vieillir en « bonne santé ».
4. **Développer** des outils alternatifs et complémentaires : la télémédecine et les pratiques émergentes.

2 ORGANISER L'OFFRE DE SOINS PAR TERRITOIRE

Pour permettre à tous les territoires de bénéficier d'une offre de soins plus équilibrée le plan prévoit de :

- déployer des chargés de missions santé sur l'ensemble des Vosges qui auront pour rôle de décloisonner, rassembler, coordonner et informer les professionnels de santé, de les sensibiliser aux priorités du territoire, de les aider à organiser et monter des projets de coopération et des stratégies locales comme les Contrats Locaux de Santé.

3 AIDER LES VOSGIENS À VIEILLIR EN BONNE SANTÉ

Alors que l'espérance de vie ne cesse de s'accroître, l'enjeu essentiel aujourd'hui n'est pas tant la durée de vie que la capacité de vivre en bonne santé et en toute autonomie le plus longtemps possible.

Pour ce faire, le plan prévoit de :

- poursuivre la mise en œuvre d'actions de prévention et d'éducation à la santé via notamment la Conférence des financeurs ;
- porter une attention particulière aux dispositifs favorisant le maintien à domicile (aménagement des locaux, généralisation de la téléalarme, développement des services d'aides à domicile) ;
- médicaliser les EHPAD appelés à devenir des lieux de soins dans le territoire grâce au déploiement de la télémédecine.

4 DÉVELOPPER DES SOLUTIONS ALTERNATIVES ET COMPLÉMENTAIRES

La télémédecine et les pratiques émergentes. C'est sans doute l'une des pistes à explorer attentivement pour proposer des solutions les mieux adaptées à la démographie médicale.

Dans cet objectif, le plan prévoit de :

- développer, accompagner et renforcer si besoin les démarches existantes pour multiplier les lieux équipés ;
- faciliter la mise en réseau des « plateaux techniques » et des professionnels.

ET LA MATERNITÉ DE REMIREMONT ?

Le 10 janvier, un communiqué de l'ARS a confirmé le maintien de la maternité de Remiremont.

Réaction de Véronique Mathieu, Présidente de « Naître à Remiremont »

La maternité de Remiremont est désormais sauvée avec la garantie d'une bonne qualité de services : c'est le résultat de notre mobilisation à toutes et à tous. Je veux ici remercier tous les acteurs de ce dossier pour leur engagement et leurs actions. C'est la volonté de concertation, le choix de la raison et l'idée de partenariat qui l'ont *in fine* emporté. Si nous avons tous œuvré de concert, je veux saluer tout particulièrement le Conseil départemental et son Président François Vannson, dont l'action s'est avérée déterminante. Il a choisi de repenser l'offre de soins actuelle, de se projeter et de proposer une solution innovante et inédite : le schéma santé. Ce plan ambitieux, cohérent et réaliste a eu un impact décisif dans le maintien de la maternité. Cette réponse adaptée en 4 axes majeurs aux enjeux d'aujourd'hui et à ceux de demain a été non seulement validée par l'ARS, mais a également permis d'apporter une éclatante confirmation au fait qu'ensemble, on est toujours plus fort. À l'image de l'Assemblée départementale, nous devons tous continuer à nous mobiliser pour que se développe une offre de soins adaptée dans nos territoires.

Réaction de Jean Pierrel, Président de l'Ademat

Lors de la rencontre le 30 janvier au ministère de la santé, devaient être présentés les conclusions du Comité de Pilotage (COPIL) et de l'audit pour réduire les déficits des 2 hôpitaux.

En fait de conclusion, le directeur des 2 hôpitaux a été très clair, le 2/02 au 19/20 de FR3 « *Ce qui coûte très cher c'est la Permanence Des Soins (PDS) c'est-à-dire avoir des services ouverts 24 h / 24, 365 j/an, un premier moyen de desserrer cette contrainte : ne pas avoir 24 h / 24, 365 j/an 2 services identiques à quelques 20 km* ».

Le même raisonnement qu'il y a deux ans pour la maternité, mais maintenant pour toute l'offre hospitalière.

Un autre moyen avancé, c'est de déclasser, le niveau d'agrément de la maternité de Remiremont. Autrement dit de supprimer son service de néonatologie. C'est inacceptable. Cela amènera une baisse des naissances, et entraînera des accidents avec des décès de nouveaux nés sur des pathologies aigües qui nécessitent des extractions d'extrême urgence dès l'entrée sans possibilité de transfert. La suppression de la PDS à Remiremont, aggravera pour les gens des vallées et de la Haute-Saône leurs indicateurs de santé : par exemple la mortalité prématurée avant 65 ans est de + 20 %.

CONTRE LES CAMBRIOLAGES AYEZ LES BONS RÉFLEXES

Vols, cambriolages, effractions : pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté. Suivez les conseils de la Police nationale...

PROTÉGEZ LES ACCÈS

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton, vidéo-portier) ou d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, système d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

SOYEZ PRÉVOYANT

- Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- Notez-le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur.
- Conservez vos factures.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

- N'inscrivez pas vos noms et adresse sur un trousseau de clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs. Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique. Attention au changement d'heure, notamment au passage de l'heure d'hiver où l'on constate une recrudescence des faits (matérialisez une présence au sein du domicile ou de l'entreprise).
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage : ils offrent des moyens d'entrer chez vous.
- Entretenir de bonnes relations entre habitants du quartier permet d'obtenir un maillage entre voisins… Pensez-y !

SOYEZ VIGILANT

- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- Fermez la porte à double tour même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès. Ne laissez pas les clefs sur une serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couvert et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toutes questions (nombre de points prescrits pour une serrure par exemple ou un garage).
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées appelez les services ou la société dont les interlocuteurs se réclament (risque de repérage, vol par ruse ou à la fausse qualité).
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, cartes de crédit, sac à main et clefs de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.
- Signalez au commissariat de police tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare. Mieux vaut appeler pour rien et ôter le doute.

La Police nationale est au service du public.

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Si malgré toutes ces précautions vous êtes victimes d'un cambriolage...

- Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.
- Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques : privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, nombre d'individus, langage, signalement, vêtements, direction de fuite…).

Avant l'arrivée des forces de l'ordre

- Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur.
- Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre.
- Interdisez l'accès des lieux.

Une fois les contestations faites

- Faites opposition auprès de votre banque pour vos chéquiers et cartes de crédits dérobés.
- Prenez des mesures nécessaires pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...).
- Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré -plainte sur internet : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr.

- Déclarez le vol à votre assureur par lettre recommandée dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre la liste des objets volés et éventuellement leur estimation. ■

NUMÉROS UTILES

- Composez le **17**
- Opposition cartes bancaires : **0892 705 705**
- Opposition chéquier : **0892 68 32 08**

POURQUOI DÉPOSER PLAINTE ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique. Ces cinq « experts » que compte le département des Vosges relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages. Grâce à leur action, le taux d'élucidation des crimes et délits a progressé de 31 % depuis 2016.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

HABITER MIEUX

Le Conseil départemental des Vosges s'est engagé aux côtés de l'État et de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) en signant le 10 décembre 2013 le Contrat Local d'Engagement (CLE) contre la précarité énergétique. Il est un partenaire fort du programme « Habiter Mieux ».

La rénovation énergétique des bâtiments est une politique prioritaire de l'État ; les actions mises en place permettent aux familles de réaliser des économies d'énergie dans leur logement tout en améliorant leur confort et de soutenir l'économie locale du bâtiment.
Ce vaste projet fait l'objet d'une campagne de communication à l'échelle nationale, radio et télévision.
Le Conseil départemental contribue à ce projet ambitieux en aidant les familles les plus modestes et en soutenant les territoires engagés.

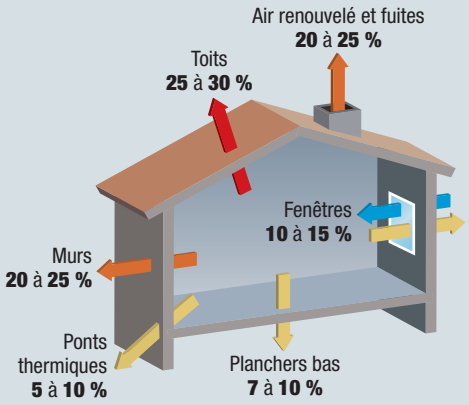

L'information

Pour vous orienter vers le bon interlocuteur, **reportez-vous à la fiche ci-contre** ou renseignez-vous sur le site dédié :
http://monprojet.anah.gouv.fr
ou au 0808 800 700.

Vous pourrez bénéficier de renseignements et de conseils appropriés à votre situation :
• sur les travaux les mieux adaptés à votre logement ;
• les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre ;
• des préconisations techniques sur des matériaux.

Les aides financières

Pour les familles modestes :
• Les aides « Habiter Mieux » de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) couvrent en moyenne 45 % du montant des travaux auxquelles s'ajoutent souvent des aides financières des collectivités.
• Les familles bénéficient d'un accompagnement personnalisé, gratuit, pour les aider dans leurs démarches et les conseiller sur l'ensemble des aides financières possibles.

Pour l'ensemble des familles :
• une TVA réduite au taux de 5,5 % pour les travaux d'économie d'énergie ;
• l'éco-prêt à taux zéro (éco-ptz) pour financer vos travaux (contactez votre banque) ;
• le Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE) à hauteur de 30 % du montant des travaux.
Depuis le 1er mars 2016 : l'éco-ptz et le CITE sont cumulables, sans condition de ressources.

UN EXEMPLE D'AIDES FINANCIÈRES

Travaux*	→	Anah	→	Collectivité	→	Reste à charge	→	CITE*** (estimation)
18 200 €		10 020 €		2 080 €		6 100 €**		2 000 €

* Projet moyen du département des Vosges
** Financement par éco-prêt à taux zéro sur dix ans : 51 €/mois
*** Le CITE est un crédit d'impôt ouvert à l'ensemble des ménages, y compris non imposables

ANIL / AGENCE NATIONALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Les travaux

Les travaux doivent obligatoirement être réalisés par des entreprises pour bénéficier de l'ensemble des aides financières.
L'éco-prêt à taux zéro et le CITE sont conditionnés au recours à des entreprises qualifiées « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE). La liste de ces entreprises, par métier, figure sur le site Internet www.renovation-info-service.gouv.fr. ■

EN CHIFFRES

HABITER MIEUX
Une aide de l'État pour un logement économe et écologique

- « Habiter Mieux » a permis à plus de **5 000 familles vosgiennes** de bénéficier des aides depuis le lancement du programme en 2011.
- Le département des Vosges demeure ainsi en tête du territoire national par rapport au potentiel de familles éligibles.
- En moyenne, les travaux réalisés dans le cadre du programme « Habiter Mieux » permettent un **gain énergétique de 41 %** (les logements quittent les classes énergivores-étiquettes F ou G).
- Plus de 300 familles occupent désormais un logement atteignant le niveau BBC-Rénovation.

Ces résultats témoignent de la forte mobilisation des collectivités et partenaires impliqués dans le dispositif. ■

Je veux RÉDUIRE MA FACTURE de chauffage en réalisant des TRAVAUX dans mon logement !

Je profite d'un ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET ADAPTÉ, suivant ma situation, auprès **de la délégation ANAH ou de l'espace INFO ENERGIE.**

Je peux bénéficier des **aides du programme « HABITER MIEUX » de l'ANAH** si je respecte les conditions ci-dessous,

- ❑ **Je suis propriétaire de mon logement**
- ❑ **Mon logement a plus de 15 ans**
- ❑ **Je respecte les conditions de ressources** précisées dans le tableau ci-contre et coche la case correspondant à mon revenu fiscal de référence (revenus perçus en 2016 figurant sur l'avis d'imposition 2017).

➥ **Je souhaite**

	OUI	NON
■ Isoler les combles ou la toiture	❍	❍
■ Isoler les murs	❍	❍
■ Isoler les planchers	❍	❍
■ Changer le système de chauffage	❍	❍
■ Remplacer les fenêtres	❍	❍

Nombre de personnes dans le ménage	Plafond de ressources	
	Ménage très modeste	Ménage modeste
1	❑ 14 508 €	❑ 18 598 €
2	❑ 21 217 €	❑ 27 200 €
3	❑ 25 517 €	❑ 32 710 €
4	❑ 29 809 €	❑ 38 215 €
5	❑ 34 121 €	❑ 43 742 €
Par personne supplémentaire	❑ + 4 301 €	❑ + 5 510 €

➥ **Je m'inscris en ligne sur https://MonProjet.Anah.gouv.fr et serai directement recontacté par un organisme agréé afin d'être accompagné gratuitement et d'étudier mon projet ou je retourne ce coupon à la Délégation de l'Anah - 22 à 26 avenue Dutac - 88026 ÉPINAL CEDEX -** Tél. : 03 29 69 13 76 (de 9 h à 11 h 30 du lundi au vendredi). Courriel : anah@vosges.gouv.fr

Nom : ..... Prénom : ..... Rue : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Ville du logement à rénover : .....
(Si différente de mon adresse actuelle)

Tél. : ..... Courriel ..... @ .....

➥ **Cette démarche ne m'engage en rien.**

… Sinon, je contacte **l'Espace INFO → ÉNERGIE (EIE)** de mon secteur pour obtenir des **conseils techniques et financiers**

EIE Centre & Ouest Vosges à Épinal
Prenez rendez-vous au
03 29 82 93 85 ou par courriel
cov@eie-lorraine.fr

EIE porté par : alec

EIE Est Vosges à Saint-Dié-des-Vosges
Prenez rendez-vous au
03 29 56 75 18 ou par courriel
estvosges@eie-lorraine.fr

EIE porté par :

DE NOUVELLES MODALITÉS

REGROUPEMENT **FORESTIER**

Mis en place après la tempête de 1999, le principe d'attribution de primes liées au regroupement forestier a permis de diminuer le morcellement des petites propriétés et, par conséquent, d'en améliorer la gestion. En seize ans, plus de 2 000 dossiers ont été aidés.

AFIN QUE CE DISPOSITIF demeure attractif pour les propriétaires, malgré les modifications du coût des actes notariés, l'Assemblée départementale a réformé les règles d'éligibilité et le montant des aides attribuées aux propriétaires privés et publics qui acquièrent de nouvelles parcelles à vocation forestière jouxtant leur propriété.

Des montants revalorisés

Depuis le 1er janvier 2018, l'aide concerne les transactions (prix d'achat hors frais notariés) d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € au lieu de 3 000 €.
Pour les transactions d'un montant inférieur ou égal à 1 500 €, la prime s'élève à 80 % du coût des frais notariés (au lieu de 50 %), pour celles d'un montant supérieur à 1 500 €, la prime s'élève à 50 % du coût des frais notariés majorée de 10 % si les parcelles sont comprises dans une zone de Plan de Développement de Massif. Seule contrainte : le bénéficiaire s'engage à demander la fusion de ces parcelles aux services du cadastre et à ne pas démembrer la nouvelle unité de propriété créée pendant au moins quinze ans. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Sur ce dispositif : connectez-vous sur www.vosges.fr/dispositifs/amenagement-du-territoire/articleid/1158/aide-au-regroupement-foncier-forestier ou contacter le service **agriculture et forêt** **Grégory Cardot** au 03 29 29 89 87 / serviceagricultureetforet@vosges.fr

EN **CHIFFRES**

Depuis 2015 grâce à ce dispositif :

- **511 parcelles** ont été regroupées permettant de créer des entités forestières plus grandes ;
- **228 dossiers** ont été instruits et aidés par le Département pour un budget global de 116 341 euros.

LES **CHIFFRES CLÉS** DU TOURISME SONT SORTIS

- Combien de touristes ont séjourné dans les Vosges en 2016 ?
- Quels ont été les sites les plus visités ?
- Combien dépense en moyenne un touriste par jour ?
- Quel est le nombre d'emplois lié à l'activité touristique du département ?...

Toutes les réponses à ces questions se trouvent dans les « Chiffres clés du tourisme 2017 ». Pédagogique et synthétique, ce document a pour vocation de montrer la place du tourisme dans notre département.
À télécharger sur www.vosges.fr ou www.tourisme.vosges.fr

AGRILOCAL

MISE EN SERVICE EN 2017 dans les Vosges la plateforme Agrilocal a pris de l'ampleur. Elle compte désormais plus de 80 producteurs et 7 tonnes de produits ont été écoulées au cours de cette première année. Le Conseil départemental a récemment invité producteurs et acheteurs pour un temps d'échanges autour d'une dégustation de produits. L'occasion pour François Vannson de remettre aussi quelques trophées et de lancer officiellement la page Facebook dédiée à la plateforme.

- Pour découvrir la plate-forme : www.agrilocal88.fr/
- Pour suivre l'actu de la plateforme sur Facebook : https://fr-fr.facebook.com/agrilocal88.fr/

François Vannson, entouré de Benoît Jourdain, Vice-président délégué à l'économie, au tourisme et à l'agriculture, Jérôme Mathieu, Conseiller départemental délégué à l'agriculture ont remis cinq trophées aux acteurs d'Agrilocal. Ont été distingués le GAEC du Durbion à Dompierre (premier fournisseur), le collège Charlet de Remiremont (premier acheteur), Xonrupt-Longemer (la première commune), le collège Louis-Pergaud à Châtel-sur-Moselle (meilleur acheteur), la SNC La Blonde à Fauconcout (meilleur fournisseur).

INSERTION ET EMPLOI
Un défi collectif

Le Conseil départemental, chef de file de la solidarité sociale et territoriale a fait de l'insertion l'une de ses priorités. S'appuyant sur de nombreux partenaires institutionnels et associatifs, son action multiforme s'organise autour d'un objectif : accompagner au quotidien les quelque 10 000 bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), les aider à surmonter leurs difficultés et leur permettre un retour vers l'emploi durable.
Un véritable défi que le Département entend bien relever grâce à l'action concertée de toutes les forces vives des Vosges. Coup de projecteur sur les dispositifs mis en œuvre et quelques expériences vécues…

L'INSERTION CONSTITUE l'un des enjeux majeurs du « Plan Vosges Ambitions 2021 ». Deux chiffres témoignent de l'urgence de la situation : celui des 10 000 bénéficiaires du RSA et celui des quelque 57 000 personnes en difficultés que compte le département.
Pour faire face, le Conseil départemental, dans le cadre de la Loi, a mis en place un certain nombre d'outils destinés à permettre aux bénéficiaires de sortir du cercle infernal du chômage, de la précarité et de l'exclusion. Son intervention se traduit d'abord par le versement du Revenu de Solidarité Active (RSA) dont le montant s'élève à 61,5 M€ par an.

LE RSA n'est pas une fin en soi

Cette allocation est destinée à assurer des conditions d'existence convenables à ses allocataires. Mais pas seulement ! Le RSA a également pour vocation d'encourager le retour à une activité professionnelle et de contribuer à l'insertion sociale.
Le Conseil départemental propose donc des parcours adaptés à chacun. Sur la totalité des allocataires du RSA, la moitié peut être directement orientée vers Pôle emploi qui les accompagnera dans leurs recherches et leur proposera, le cas échéant, des formations, stages ou remises à niveau. Pour les autres, restés longtemps au chômage, le retour à l'emploi ne peut être immédiat. Ils sont alors suivis par un référent social. Celui-ci les aide à lever certaines difficultés (problèmes de logement, de santé, de transport, besoin de formation...) qui freinent leur accès au marché du travail. Car l'emploi demeure évidemment la priorité.

L'emploi en ligne de mire

Pour satisfaire à cet objectif, le Département a élaboré une stratégie définie dans le Plan Départemental d'Insertion (PDI), mis en œuvre différents dispositifs et développé des partenariats avec notamment les quelque 37 structures d'Insertion par l'Activité Économique (IAE) conventionnées que compte le département. Associations intermédiaires, chantiers et ateliers d'insertion, entreprise de travail temporaire d'insertion, ces structures, œuvrant pour la plupart dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, non seulement offrent aux bénéficiaires du RSA le tremplin indispensable à un retour à l'emploi durable mais contribuent aussi à améliorer la qualité de vie de tous les Vosgiens et à renforcer l'attractivité du territoire.

L'insertion, facteur d'attractivité

C'est le cas par exemple du chantier d'insertion « Le Fort aux énigmes » situé à Mont-lès-Neuchâteau qui accueille chaque année près de 12 000 visiteurs dont de nombreux touristes. C'est aussi le cas d'AGACI à Remiremont, de La Bouée à Mirecourt, spécialisée dans l'entretien des espaces verts, la restauration du petit patrimoine bâti et l'éco-tri... Les services d'aide à la personne offrent également des perspectives intéressantes. L'an dernier, le Conseil départemental et Pôle emploi ont organisé au sein des 5 Maisons Familiales et Rurales vosgiennes une préformation aux métiers des services d'Aide à la personne à laquelle 80 demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA ont participé. L'enjeu pour le Département est double. Il s'agit à la fois de permettre aux bénéficiaires de construire un projet professionnel mais aussi de satisfaire, entre autres, le souhait de vieillir à domicile exprimé par la très grande majorité des Vosgiens... Dans le même esprit, une Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens (CAOM) a été négociée avec l'État pour aboutir à la signature pour un an de 150 contrats aidés. Mais comme le souligne, le Président Vannson, *« la lutte contre l'exclusion et la mise en œuvre des dispositifs d'insertion sont d'abord "un travail d'équipe" »*.

L'insertion, c'est l'affaire de tous

Insérer et surtout insérer durablement, suppose la mobilisation et l'action coordonnée de tous les acteurs du territoire. L'État, responsable de la politique de l'emploi, la Région Grand Est, chargée du développement économique et de la formation, le Département garant de la solidarité sociale et territoriale, les Communautés de Communes et d'Agglomérations qui disposent de compétences économiques, les associations engagées auprès des plus fragiles et bien évidemment les entreprises ! Celles-ci constituent, en effet, le pivot de la politique d'insertion. Les associer à cette politique est donc indispensable.
Pour ce faire, le Département a engagé une démarche afin d'identifier les secteurs qui recrutent de manière à mieux orienter les bénéficiaires du RSA vers les formations adéquates. La création prochaine d'une plateforme internet destinée à faciliter la mise en relation des entreprises qui embauchent et des demandeurs d'emploi participe de la même volonté : inverser la courbe du chômage. ■

LES **DISPOSITIFS**

L'Insertion par l'Activité Économique

Le Département soutient quelque 37 structures d'Insertion par l'Activité Économique (IAE) vosgiennes et, en particulier, les ateliers et chantiers d'insertion.

Ces structures organisées sur le principe d'une entreprise offrent un cadre de travail aux personnes les plus en difficulté (bénéficiaires du RSA, chômeurs de longue durée, jeunes sans qualification, etc.). Ils sont salariés et se retrouvent dans une situation de production, tout en bénéficiant d'un tutorat pour l'apprentissage professionnel et d'un accompagnement social et professionnel assuré par le référent unique RSA qui les aide à résoudre les difficultés matérielles et/ou psychologiques qui freinent leur accès à l'emploi ou à la formation.

Ces dispositifs spécifiques, leur permettent non seulement de se « remettre dans le bain », c'est-à-dire de se réadapter à un rythme de travail et à l'organisation d'une entreprise (travail en équipe, respect des horaires et consignes…) mais aussi de découvrir un métier, de se former, d'évaluer et développer des compétences et de construire un projet professionnel qui les conduira vers un emploi durable « classique ». ■

ⓘ **POUR EN SAVOIR PLUS**
www.vosges.fr

LE RSA : DES DROITS ET DES DEVOIRS

Le Revenu de Solidarité Active donne des droits au bénéficiaire :
Droit à l'allocation et à un accompagnement pour l'aider à régler ses difficultés sociales et améliorer son insertion professionnelle.

Il impose aussi des devoirs :
Obligation de rechercher un emploi, d'entreprendre des démarches nécessaires à la création de sa propre activité ou à une meilleure insertion sociale ou professionnelle.

Si le bénéficiaire ne respecte pas ses engagements, le Président du Conseil départemental peut suspendre totalement ou partiellement le versement du RSA.

BÉNÉFICIAIRE DU RSA : UN PARCOURS BALISÉ

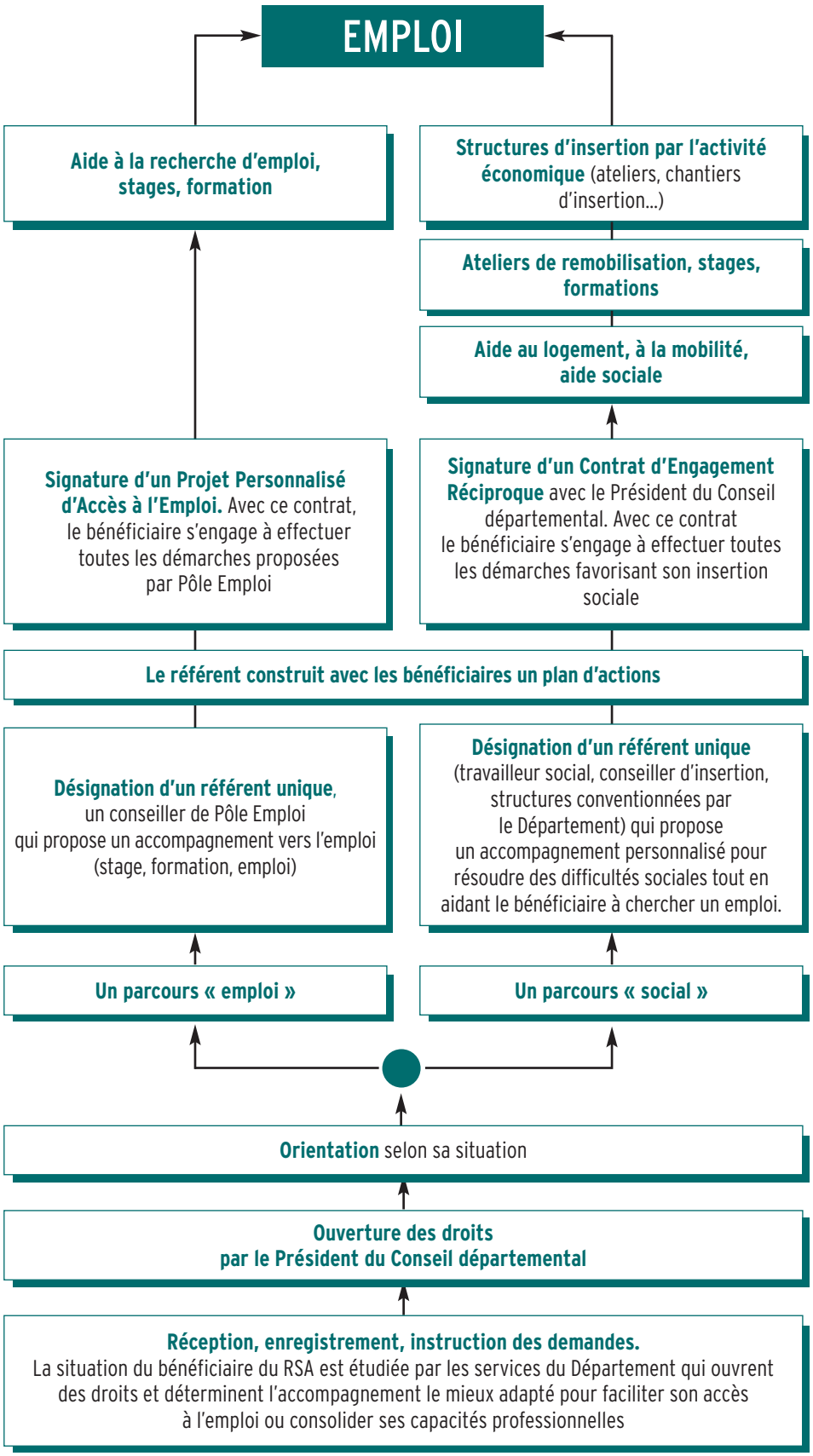

4 QUESTIONS À ALAIN ROUSSEL,

VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À L'INSERTION, AU LOGEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL TERRITORIAL

L'insertion : une dynamique de territoire

Vivre les Vosges ensemble : Quelle est la situation du Département sur le front de l'insertion ?

Alain Roussel : Actuellement, le département compte environ 10 000 bénéficiaires du RSA répartis de façon homogène sur l'ensemble du territoire, même si les secteurs urbains sont davantage touchés que les zones rurales. Certes, grâce aux effets de la reprise économique, ce nombre a baissé en 2017 (– 0,75 %), on constate en revanche l'arrivée dans le dispositif de nouveaux bénéficiaires comme certains agriculteurs qui n'arrivent plus à vivre de leur activité.

VLVE : Ce diagnostic posé, quels sont les moyens mis en œuvre par le Conseil départemental pour favoriser l'insertion des bénéficiaires du RSA et lutter contre les exclusions ?

A. R. : Le Département, en qualité de chef de file de la solidarité, déploie d'importants moyens humains et financiers pour accompagner les bénéficiaires du RSA dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale. Les travailleurs sociaux du Département sont en première ligne et proposent diverses aides dans les domaines du logement, de la santé, de la culture, de l'emploi et de la formation. Sur le plan financier : 71 millions d'euros, soit 17 % du budget, sont chaque année, consacrés à l'insertion.

VLVE : Comment s'organise l'action du Département ?

A. R. : L'action du Conseil départemental s'organise à différents niveaux. D'une part, nous encourageons le développement de l'insertion professionnelle pour les personnes les plus proches de l'emploi et d'autre part, nous nous efforçons de réunir les conditions nécessaires à l'insertion sociale et professionnelle des plus fragiles. Il s'agit dans un premier temps de les aider à surmonter leurs difficultés, de restaurer leur confiance en eux, de les remobiliser avant de les accompagner vers un emploi durable.

VLVE : Quels sont les partenaires du Département ?

A. R. : La lutte contre les exclusions et les dispositifs d'insertion qui s'y rapportent ne sont pas de la seule compétence du Conseil départemental mais doivent impliquer l'ensemble des acteurs de la société et notamment les entreprises. C'est dans cet esprit que nous avons organisé en 2016 les 1res assises de l'insertion. Ces assises qui ont réuni 350 participants dont des représentants de l'État, de la Région Grand Est, des acteurs économiques et associatifs et des bénéficiaires du RSA ont donné lieu à des échanges très enrichissants et très constructifs. Les propositions issues de cette journée devraient d'ailleurs nourrir le prochain Programme Départemental d'Insertion en cours de rédaction. Car, une chose est sûre : le défi de l'insertion est celui de tous les Vosgiens !

EN CHIFFRES

10 616 foyers
bénéficiaires du RSA (en baisse de 0,75 % en 2017 par rapport à 2016).

Plus de 21 000
personnes concernées (enfants compris).

37 structures
d'insertion.

Budget annuel :

61 945 000 €
pour le versement de l'allocation compensé à hauteur de **28 044 346 €** par l'État.

7 613 500 €
pour la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement.

25 référents
insertion dans le département.

Les jeunes « Prêts à Bosser »

En direction des jeunes de 17 à 30 ans, diplômés ou non, « en galère » pour trouver un emploi, le Conseil départemental a mis en place le dispositif « Les Jeunes Prêts à Bosser ». Technique de recherche d'emploi, développement personnel, orientation, ateliers de préparation à l'entretien d'embauche, stages indemnisés pour se former dans les entreprises vosgiennes, histoire de valoriser une 1re expérience et d'étoffer son CV sont au programme de cet accompagnement personnalisé assuré par les 9 « coachs » du Service Emploi et Insertion Professionnelle répartis sur l'ensemble du territoire. ■

© F-Production Perig

POUR EN SAVOIR PLUS
www.vosges.fr

L'Accompagnement des travailleurs indépendants bénéficiaires du RSA

Ce dispositif mis en place par le Département vise à aider les travailleurs indépendants (hors micro-entreprise, ex auto-entreprise) entrés dans le dispositif RSA à rendre rentable leur activité.
Le Service Emploi et Insertion Professionnelle du Conseil départemental réalise un diagnostic assorti d'un plan d'actions et d'un accompagnement personnalisé.
Selon les conclusions du diagnostic, le travailleur indépendant bénéficiera soit :

- De conseils en ingénierie sur le plan économique et financier qui lui permettront de mettre en place des actions de nature à développer et/ou diversifier l'entreprise.
- D'un coaching méthodologique afin de l'aider à rechercher et trouver un emploi parallèle à l'activité de l'entreprise afin de sortir du régime de l'allocation.
- D'une aide pour cesser l'activité et se réorienter vers un nouveau projet professionnel. ■

POUR EN SAVOIR PLUS
www.vosges.fr

TÉMOIGNAGES

Pour sortir du RSA, le chemin est parfois long, mais s'ouvre sur tout un champ de possibles. Chaque cas est unique, chaque parcours est différent. Exemples…

STÉPHANE : « JE SUIS SORTI DE MA GROTTE »

L'homme est affable, chaleureux, gentiment blagueur… Comment imaginer, qu'il soit resté plusieurs mois claquemuré dans son appartement du quartier de la Chaude Eau à Vincey avec, pour seul interlocuteur, son chat ?

C'EST APRÈS UN DIVORCE, suivi d'un licenciement que la vie de Stéphane bascule en 2012, jusqu'à se retrouver au RSA. Sa renaissance, il la doit à une facture d'EDF qu'il ne pouvait pas payer. « *J'ai dû me résoudre à aller voir une assistante sociale* » confie l'ancien routier. Grâce à elle, j'ai rejoint un groupe d'habitants du quartier pour participer à l'opération « Défi Énergie en famille », « *Défi que nous avons d'ailleurs gagné* » ajoute-t-il non sans fierté. Stéphane se consacre ensuite à l'action de sensibilisation aux économies d'énergie mise en place par le Département, la Fédération Médico-Sociale (FMS) et les habitants du quartier autour du bus itinérant « mon appart éco malin ». « *Les organisateurs cherchaient un chauffeur et un animateur. Avec mon passé de routier et mon permis poids lourd, j'avais le bon profil* » précise Stéphane qui s'investit alors corps et âme dans la mission qui lui est confiée. Il crée des outils pédagogiques, peaufine son argumentaire et durant quatre jours va accueillir dans le bus différents groupes. D'abord ses voisins, puis des habitants de Vincey, de Capavenir Vosges, de Châtel-sur-Moselle et même des élèves du collège de Charmes auxquels avec humour et simplicité, il présente des astuces pour économiser l'eau, l'électricité, le gaz et ainsi réduire ses factures. Son action bénévole ne passe pas inaperçue : article dans la presse locale, reportage sur Vosges Télévision… Quelques jours plus tard, Stéphane qui a répondu à une petite annonce est convoqué pour un entretien. Le chef d'exploitation de la déchetterie de Razimont le reconnaît et lui propose illico un CDD de chauffeur ripeur. Sorti du RSA et de « *sa grotte* », Stéphane rêve aujourd'hui d'un travail de gardien à la déchetterie et continue à s'impliquer dans son quartier au sein de l'association « Ciseaux ». Car, « *ce n'est pas en restant enfermé qu'on peut s'en sortir. Il faut d'abord avoir confiance en soi, si on veut pouvoir faire confiance aux autres, comme il faut d'abord être heureux soi-même si on veut rendre heureux les autres !* »… ■

LUDOVIC TURATO : DU RSA À LA SYLVICULTURE

Les petits boulots au jour le jour, l'angoisse des lendemains incertains : c'est fini. Après plusieurs années de galère, Ludovic, à 45 ans, vient de tourner la page et ose désormais envisager l'avenir avec optimisme.

CET ANCIEN CHEVRIER a trouvé sa voie… dans la sylviculture. Le lundi 11 décembre 2017 – une date qu'il n'est pas près d'oublier, Ludovic intègre une formation de sylviculture au CFPPA[1] de Mirecourt. « *J'habite Contrexéville mais je ne pouvais pas imaginer que ce centre accueillait des gens comme moi* » précise-il. Avant d'ajouter : « *D'ailleurs, même si je l'avais su, je n'aurais sans doute jamais osé pousser la porte de cet établissement* ». C'est en participant à une action expérimentale mise en place par le Département intitulée « Accompagnement intensif à la recherche d'un emploi » animée par le CAGIP que le déclic se produit. Séances de formation en groupe et de coaching individuel se succèdent. Ludovic comme 11 autres bénéficiaires du RSA volontaires, apprend les méthodes et techniques de recherche d'emploi (rédaction de courrier de motivation et de CV, préparation d'entretien d'embauche…).

Je me suis mis à y croire

« *L'objectif de cette action est de préparer les personnes à intégrer du jour au lendemain le marché du travail, à accéder et à tenir un poste le plus durablement possible ou à entrer en formation* » explique Jean-Claude Grolleau, son référent. « *Les intervenants se sont vraiment investis et m'ont accompagné tout au long de mes démarches. Je n'étais plus tout seul, du coup je me suis mis à y croire* » souligne Ludovic qui a rejoint l'équipe de M. Thierry, « *Je travaille 35 heures par semaine, la formation est rémunérée et intensive. Cours de gestion durable, biologie forestière, agro-foresterie, mais aussi travail en situation réelle sur des chantiers et lors d'un stage de 3 semaines en entreprise que je vais effectuer à l'ONF de Darney… Moi qui aime la nature, c'est vraiment ce qu'il me fallait. Mais ce qui me plaît le plus dans ma formation, c'est d'avoir les moyens d'agir concrètement en faveur du développement durable de nos forêts* » déclare Ludovic visiblement heureux. Dans 6 mois, si tout va bien, il sortira avec un Brevet Professionnel de sylviculture. Alors que son horizon professionnel semble enfin s'éclaircir, sur le plan personnel c'est aussi le jour et la nuit. « *Je suis plus sûr de moi. Je suis capable de faire des démarches, j'ai gagné en autonomie. J'ai aussi des perspectives d'avenir et même un plan B au cas où ma formation de sylviculture ne débouche pas sur un emploi* » conclut-il dans un sourire avant de vite rejoindre son groupe qui l'attend pour se rendre sur un chantier… ■

(1) Centre de Formation Professionnelle et Promotion Agricole et Forestière.

LE FORT AUX ÉNIGMES : UN CHANTIER D'INSERTION UNIQUE

Le fort aux énigmes situé à Mont-lès-Neufchâteau compte aujourd'hui parmi les sites touristiques les plus fréquentés du département. C'est aussi un des acteurs majeurs de l'insertion dans l'ouest vosgien.

DANS CE LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE, une quinzaine d'hommes et de femmes, depuis longtemps éloignés de l'emploi, travaillent aujourd'hui tout au long de l'année. Ils sont salariés du chantier d'insertion créé en 2000 par l'association gestionnaire du site « Les Amis du Fort de Bourlemont ». À l'origine, il s'agissait de réaliser des travaux de restauration et d'entretien sur le bâtiment, de débroussailler et d'entretenir les espaces extérieurs. Il n'y avait alors que 3 salariés. Depuis, le chantier n'a cessé de monter en puissance et de se diversifier. En 2007,

Thierry Colson a pour mission d'animer le lieu. Désireux de donner une nouvelle vie à l'édifice alors essentiellement fréquenté par quelques passionnés d'histoire militaire et d'y attirer une clientèle familiale, ce spécialiste de l'animation, imagine le fort aux énigmes et décide d'associer les salariés du chantier à cette belle aventure. Aménagement des salles, conception des énigmes, réalisation des parcours, fabrication des jeux en bois : chacune et chacun, en fonction de ses savoir-faire va alors se consacrer à la création, à la mise en place et au fonctionnement des animations.

Des salariés polyvalents

Ici, la polyvalence est de mise. Un salarié doit à la fois être capable d'assurer l'accueil, d'animer un jeu, de nettoyer une salle ou de servir à la buvette… *« Notre objectif est qu'il soit le plus autonome, le plus responsable et prêt à intégrer le monde de l'entreprise »* explique Vanessa qui assure leur suivi social. Les missions aussi variées et valorisantes proposées leur permettent non seulement d'acquérir des compétences mais aussi et surtout de reprendre confiance, à l'exemple de cette jeune artiste créatrice d'une série de magnifiques décors peints, aujourd'hui auto-entrepreneuse. C'est aussi le tailleur de pierre qui, à ses heures perdues sculpte des petits « ludo » (emblème du fort) et crée des trophées en pierre pour les concours de pétanque.

Compétences et savoir-faire

Quant au menuisier, il continue à imaginer des jeux en bois… *« Au fil des recrutements, le chantier se nourrit des compétences des uns et des autres. C'est ainsi que se transmettent les savoir-faire »* explique Thierry Colson qui s'appuie sur cette richesse humaine pour développer de nouveaux projets, comme cette action de sensibilisation au bricolage réservée aux femmes qu'il vient d'ouvrir. Dans une salle du fort aménagée en atelier, six femmes orientées par l'équipe insertion ou les référents RSA vont apprendre (en binôme) les gestes de base du bricolage : changer un joint de robinet, poser du papier peint, monter un meuble, poser une prise de courant ou un revêtement de sol, réaliser une soudure... De quoi leur permettre de se débrouiller seules et de réaliser des économies substantielles ! ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Fort aux énigmes - Allée Seré de Rivière - 88300 Mont-Les-Neufchateau - Tél. : 03 29 94 35 69.
Site : www.fortauxenigmes.com

ISABELLE : UN NOUVEAU DÉPART AU SERVICE DES AUTRES

Ne jamais rien lâcher. Continuer à avancer, à « bouger » et à « se » bouger… Isabelle, 45 ans, est ainsi : déterminée, persévérante, prête à se déplacer à des dizaines de kilomètres de son domicile pour pouvoir travailler quelques mois, parfois quelques jours ! Avec bien sûr l'espoir de trouver un emploi durable !

UN EMPLOI DURABLE : cela fait des années qu'Isabelle court après… Son premier job remonte à 1992 : un Contrat Emploi Solidarité de secrétaire administrative à La Poste. Contrat sans lendemain. Qu'à cela ne tienne, la jeune fille, titulaire d'un CAP de secrétariat, décide de suivre une formation en tapisserie-ameublement à Neufchâteau. Là encore, les perspectives d'embauche sont rares… Alors que son papa vient d'entrer en EHPAD, Isabelle découvre le secteur médico-social qui fait naître en elle une véritable vocation. Après avoir passé et réussi le concours d'entrée, elle intègre le centre de formation de Gugnécourt dont elle sort, après une année ponctuée de stages dans divers établissements médico-sociaux, avec un diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale. Remplacements et CDD vont alors se succéder. Mais toujours pas de CDI à l'horizon. En septembre 2017, Isabelle, alors au chômage et bénéficiaire du RSA, participe à la formation « Accompagnement intensif à la recherche d'emploi » mise en place par le Département. *« J'ai beaucoup appris et, en premier lieu, que pour mettre toutes les chances de mon côté, je devais étendre mes recherches d'emploi jusqu'à Épinal… »* explique-t-elle. Le conseil était judicieux. Depuis le mois de janvier, elle se rend à 40 km de son domicile dans la Cité des images trois fois par semaine. Auxiliaire de vie sociale, elle intervient, durant 10 h 30, auprès d'un malade atteint de troubles neurologiques. *« Je me sens vraiment faite pour ce métier »* ajoute-t-elle avec un sourire. *« Ce travail m'a permis de retrouver confiance en moi et en l'avenir »* précise Isabelle qui devrait débuter ce mois-ci un CDI. Elle se dit déjà prête, si besoin à entamer des formations complémentaires pour répondre au mieux aux missions que son employeur pourrait lui confier. ■

LABELLISATIONS

• L'Office de Tourisme de **Bussang** a reçu le label « Qualité Tourisme », l'assurance pour les touristes, de recevoir le meilleur accueil et de bénéficier de prestations de qualité.

ⓘ POUR EN SAVOIR PLUS
www.bussang.com

• Celui de **Bruyères** a obtenu le label « Tourisme et handicap » sur 4 types de déficiences : moteur, visuel, auditif, mental. Ce label garantit un accueil efficace et adapté aux besoins des personnes en situation de handicap.

ⓘ POUR EN SAVOIR PLUS
www.tourisme-bruyeres.com

• Les gîtes de groupe « **La vieille colonie** » situés à **Saint-Maurice-sur-Moselle** ont remporté pour la 4e année consécutive le « Zoover Award d'or 2017 ». Cette récompense est décernée par la plateforme d'origine néerlandaise « Zoover » qui, depuis 2005, recueille les avis des vacanciers sur leurs hébergements. Ce gîte compte 24 chambres dont 8 accessibles aux personnes à mobilité réduite. Il est agréé Jeunesse et sport et labellisé « Tourisme et Handicap ».

ⓘ POUR EN SAVOIR PLUS
www.lavieillecolonie.com

BON ANNIVERSAIRE !

• **Asteelflash**, entreprise installée à Cleurie, spécialisée dans la fabrication de cartes électroniques pour l'électroménager, les chaudières et les appareils médicaux a fêté ses 40 ans. Elle emploie une centaine de collaborateurs.

• **Wismer fête ses 100 ans.**
Créée en 1918 dans les Vosges et installée sur la zone Inova 3000 à Capavenir Vosges, la société Wismer, spécialiste des appareils culinaires haut de gamme (trancheuses, robots, toasteurs, blenders...) s'apprête à vivre une grande année de célébrations. Celle-ci a débuté en février par l'édition d'un nouveau catalogue « édition spéciale centenaire » et un nouveau logo !

ⓘ POUR EN SAVOIR PLUS
www.wismer.fr

JEUNES TALENTS

• **Nicolas Lambert**, sacré meilleur pâtissier de Hong-Kong et Macao pour la deuxième année consécutive. Ce Vosgien, natif de **Saint-Laurent**, formé par Philippe Torti, l'ancien patron de la Pâtisserie du Musée à **Épinal**, travaille dans un restaurant deux étoiles du « Four seasons » à Hong-Kong.

• **Clément Aubert**, élève au lycée Jean-Baptiste-Siméon-Chardin de Gérardmer vainqueur fin 2017 du 1er prix national du concours organisé par l'Amicale des cuisiniers de la Côte d'or avec une ballotine de sandre en deux façons, purée et billes de légumes, bavarois à la mangue cœur passion/ananas accompagné d'un carpaccio de fruits.

• **Kevin Brugger**, élève en mention complémentaire « barman » au lycée Jean-Baptiste-Siméon-Chardin de **Gérardmer** a représenté les Vosges aux « Trophées internationaux des Calvados nouvelle vogue », 2e édition du genre. Organisée par l'Interprofession des appellations Cidricoles et les producteurs de Calvados, cette compétition qui s'est déroulée le 26 mars à Caen invitait cette année les « bartenders » professionnels et les élèves en formation « barman » de 125 pays à mesurer leur talent en créant des cocktails à base de Calvados et de... légumes. Un challenge difficile que Kevin avait choisi de relever avec des carottes et des crosnes...

• **Maël Charton, dounousien** de 20 ans, étudiant en stylisme-modélisme s'est fait remarquer à l'occasion de la soirée d'élection des Miss France 2017 en créant le « costume de Saint Nicolas revisité » que portait Chloé Cirelli, Miss lorraine.

• Reconversion professionnelle réussie pour **Aurore Sellier**, native de **Cheniménil** qui après avoir exercé en qualité d'esthéticienne à **Épinal**, est devenue comédienne. Après un rôle dans la websérie spinalienne « Dreamcatcher », elle incarne depuis le début de l'année, une chanteuse dans une nouvelle série réalisée par Sylvain Cattenay et Doria Achour, diffusée chaque soir sur la chaîne HD1.

• **Marion Bidon et Jordan Voiney**, élèves au Centre de Formation Professionnelle et Promotion Agricole et Forestière de **Mirecourt** ont représenté la Lorraine au concours du meilleur berger de France qui s'est déroulé le 24 février au Salon de l'Agriculture à Paris.

• **Adrien Thouvenin**, jeune messin de 26 ans, formé durant trois ans au lycée Camille-Claudel de **Remiremont** lauréat du prix « Avenir des Métiers d'art » décerné par l'Institut éponyme *(photo ci-dessous)*. ■

© Remiremont info

RETOUR **DES J.O.**

• Adrien Backscheider en bronze ! Le 18 février, sur le circuit de Pyeng Chang, à l'issue d'une course époustouflante, Adrien Backscheider, licencié au SN Gérardmer, et ses coéquipiers, Maurice Magnificat, Jean-Marc Gaillard et Clément Parisse ont décroché le bronze olympique en relais 4 × 10 km de fond.

Adrien à gauche en compagnie de Guillaume Denardin, technicien Géromois de l'équipe de France.

© DR

DES ENTREPRISES **PRIMÉES**

• Prix de l'initiative lorraine 2017
Sur les 5 entreprises nominées à ce prix attribué par le Cercle Économique Lorrain et un jury de dirigeants de grandes entreprises, 4 Vosgiennes : Viry (construction métallique à Eloyes), Bol d'Air (activités touristiques et de loisirs à La Bresse), Sammode (luminaires industriels à Châtillon-sur-Saône) et VT2i, (équipementier automobile à Ramonchamp). Comme le rappelle Xavier Grandjean, PdG de cette dernière « *ce prix récompense une entreprise qui a su prendre des initiatives pour faire avancer la Lorraine et renforcer son image. C'est précisément ce que nous essayons de faire chez VT2i, une entreprise à la fois ancrée sur son territoire et tournée vers l'international. En exportant plus de 60 % de nos produits, nous sommes des ambassadeurs de notre région et faisons rayonner nos savoir-faire de pointe au-delà de nos frontières* ». ■

© DR

POUR EN SAVOIR PLUS
www.vt2i.com - www.sammode.com - www.viry.fayat.com - www.bol-d-air.fr

• Victor Mangeol, Lauréat de la fondation Banque populaire
Le 13 décembre dernier, Victor Mangeol, facteur d'orgues et d'harmoniums, installé à Neufchâteau depuis 2016 a été désigné lauréat de la fondation Banque populaire par le « Jury artisanat d'art » présidé par Gérard Desquand, graveur héraldiste. « *Ce jury sélectionne les candidats les plus prometteurs pour leur talent mais aussi pour leurs qualités de cœur, leur ténacité et leur envie d'agir* ». ■

POUR EN SAVOIR PLUS
www.facturedharmoniums.com

NAISSANCES

• Une nouvelle maison d'édition portant le joli nom « Le cosmographe » est née à Épinal. Chloé Becqueriaux, fraîchement installée dans les Vosges a fondé cette « maison » spécialisée dans la littérature jeunesse. Au catalogue du Cosmographe, des livres illustrés conçus comme des œuvres d'art qui invitent les plus jeunes à découvrir le monde...

POUR EN SAVOIR PLUS
www.lecosmographe.fr

• Un tablier vosgien
Thomas Bragard vient de lancer le 1er tablier vosgien. L'Atelier TB installé dans les anciens locaux spinaliens de la société Bragard produit des tabliers à partir de tissus vosgiens, du jean souple 100 % naturel. Entièrement fabriqués dans les Vosges, ces tabliers totalement personnalisables ne devraient pas tarder à conquérir les professionnels comme les particuliers

POUR EN SAVOIR PLUS
www.atelierTb.com

EXEMPLE À SUIVRE

• Les équipes de foot de vétérans et seniors l'**AS Cheniménil** portent désormais un maillot 100 % vosgien réalisé par Berjac et Maille Verte, deux entreprises agréées « Vosges terre textile.

L'AGRICULTURE VOSGIENNE À L'HONNEUR

Les animaux et produits du terroir vosgien ont, cette année encore, séduit les membres du jury du prestigieux Concours général agricole organisé dans le cadre du Salon de l'agriculture.
• **Alizée du Ruisseau**, jument ardennaise élevée par **Cyril Lacroix à Chef-Haut** a obtenu le bronze dans la catégorie « grande taille ».
• **Ivale** présentée pour la 1re fois par **Fabien Hance de Liffol-le-Grand**, décroche l'argent de la catégorie « Simmental en 2e lactation.
• Médaille d'or pour le pétillant de pommes et d'argent pour le pur jus de pommes de la **Maison Moine (Xertigny)**, de bronze pour la liqueur aux plantes de la distillerie **Lecomte Blaise (Le Syndicat)**.
• **Belle moisson pour les miels vosgiens** : de l'or pour le miel de sapin d'**Hervé Fournier (La Bourgonce)** et le miel de montagne foncé de **Gaël Vollant (Raon l'Étape)** qui décroche aussi l'argent pour son miel de sapin, tandis que le **rucher de la reine (Moussey)** obtient le bronze dans la même catégorie.

IL FAUT SAUVER LA **CHOUETTE EFFRAIE**

Dans l'est et le centre des Vosges, les bénévoles de l'association « Oiseaux nature » se mobilisent en faveur de la chouette effraie en posant des nichoirs dans les clochers. Jean-Louis Hans, ornithologue explique l'intérêt de cette démarche…

© DR

COMMUNE IL Y A ENCORE QUELQUES ANNÉES, la chouette effraie se fait aujourd'hui de plus en plus rare. Principales causes de cette diminution des effectifs : la pratique d'une agriculture intensive, la disparition des haies champêtres, l'utilisation des pesticides, l'urbanisation, le développement du réseau routier et la disparition progressive des sites de nidification. « *Cette espèce cavernicole a, en effet, besoin pour se reproduire d'un lieu en hauteur, à l'abri des intempéries, de la lumière et des prédateurs* » explique Jean-Louis Hans… Des conditions parfaitement réunies dans les clochers des églises devenus au fil du temps des lieux de reproduction privilégiés.

« Depuis qu'il y a des églises, il y a des effraies dans les clochers »

Hélas, nombreux sont aujourd'hui les clochers grillagés et donc inaccessibles… L'objectif de l'association « Oiseaux Nature » est de créer un réseau de gîtes où les effraies pourront élever tranquillement leurs petits. Pour ce faire, des nichoirs spécialement conçus peuvent être installés gratuitement par l'association. Il s'agit d'une simple caisse en bois, totalement fermée, fixée à l'intérieur du clocher, contre les abat-sons, une ouverture murale ou le grillage. Une ouverture de 13 cm × 18 cm permet à l'oiseau d'entrer dans le nichoir mais pas dans le clocher. « *Pas question pour autant d'équiper tous les clochers du département* » précise Jean-Louis Hans, « *mais seulement ceux situés dans un environnement favorable, c'est-à-dire à l'écart d'une Route Nationale, proches de prairies, de pâtures, de vergers où les oiseaux pourront aller chasser* ».

L'alliée des agriculteurs

C'est aujourd'hui la seule façon de protéger cet oiseau fascinant qui rend aussi d'indispensables services aux agriculteurs et aux jardiniers. Un couple d'effraies, selon certaines estimations de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) consomme chaque année 5 000 petits mammifères pour la plupart des rongeurs. Des arguments auxquels les maires du département ne restent pas insensibles. En témoignent les nichoirs dont sont désormais équipées à l'est du département les églises de Remiremont, Saint-Amé, Dommartin-lès-Remiremont, Saint Benoît-la-Chipotte et Autmontzey. Escles le sera prochainement.

À noter : dans l'ouest du Département, d'autres associations interviennent en faveur de la chouette effraie selon la même démarche. ■

UNE ESPÈCE PROTÉGÉE

Protégée depuis 1902 en tant qu'oiseau utile à l'agriculture et classée dans la liste des espèces non chassables depuis 1972, la chouette effraie est une espèce totalement protégée depuis la loi de 1981 relative aux rapaces.
Il est interdit de la détruire, de la capturer, de la transporter, de la détenir, de la vendre ou de l'acheter. Ses œufs et son nid bénéficient de la même protection.

POUR EN SAVOIR PLUS

Contactez « Oiseaux Nature »
1, rue de la Scierie-d'Avin, 88220 Xertigny
Tél. : 03 29 30 16 23
www.association-oiseaux-nature.com

BONVILLET

FIN DES TRAVAUX

Engagés en 2015, les travaux connexes liés à l'aménagement foncier dont a bénéficié la commune de Bonvillet se sont achevés en 2017. À cette occasion, Benoît Jourdain s'est rendu sur place en novembre dernier afin de rencontrer Claude Dufour, le Maire et François Thierry, Président de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAFAF).

LES PROPRIÉTAIRES QUI S'AVOUENT TRÈS SATISFAITS des travaux réalisés. Ces aménagements ont non seulement permis de regrouper des parcelles autrefois morcelées, mais aussi de les rendre accessibles. Pour ce faire, 6 km de chemins d'exploitation ont en effet été créés. Par ailleurs, 2 350 m de haies ont été préservés et 210 m plantés. Une zone humide de 70 ares a également été sauvegardée. Rappelons que l'aménagement foncier confié au cabinet de géomètres GEODATIS de Nancy a concerné 536 ha (491 ha situés sur Bonvillet, 44 ha sur Belrupt et 1 ha sur Darney). Réalisé entre 2009 et 2014, il a permis de réduire de 60 % le nombre de parcelles passé de 1 135 à 459.
Ces travaux ont été financés avec le soutien du Conseil départemental à hauteur de 335 000 € répartis ainsi :
• 195 000 € pour le marché de géomètre subventionné à 100 % ;
• 20 000 € pour les études subventionnées à 100 % ;
• 120 000 € pour les travaux connexes subventionnés à 70 %. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Contacter le service Agriculture et Forêt du Conseil départemental
Tél. : 03 29 29 89 44
Courriel : cmoster@vosges.fr

3 MILLIONS D'EUROS POUR AMÉNAGER LA RD 11

Le Conseil départemental, la Communauté d'Agglomération d'Épinal et le SICOVAD investissent près de 3 millions d'euros pour aménager la RD 11 et sécuriser l'accès à la déchetterie de Razimont.

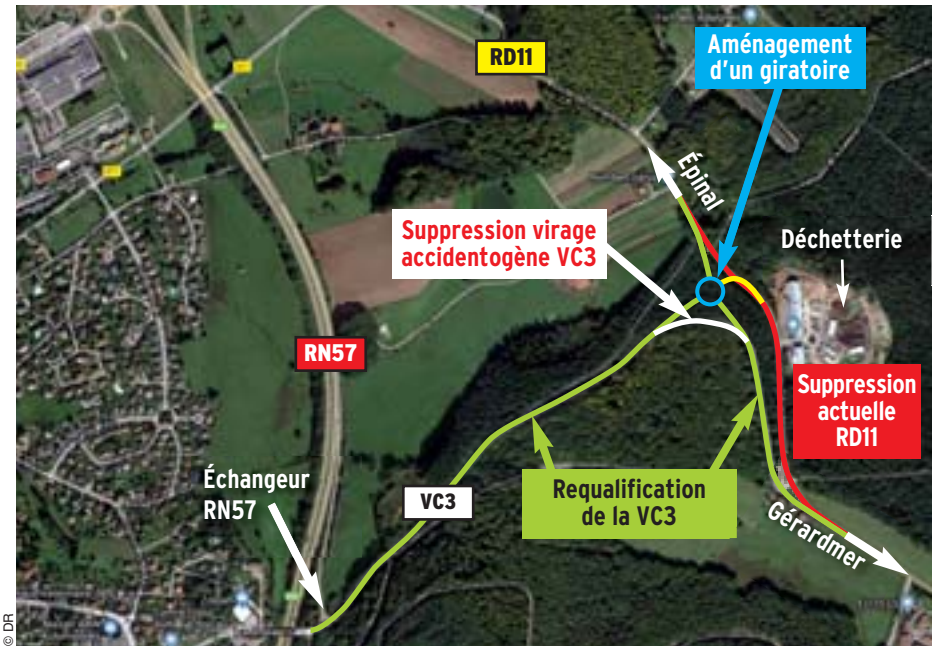

© DR

LA RD11 QUI RELIE Épinal à Gérardmer est un axe très fréquenté. Près de 7 300 véhicules parmi lesquels de nombreux poids lourds y circulent quotidiennement pour assurer les échanges entre Épinal, la RN57, les stations du Massif des Vosges et l'Alsace. C'est aussi une voie d'accès à la déchetterie de Razimont, la plus grosse du département… Pour sécuriser les trois points singuliers de ce secteur (virage dangereux de la route de Razimont, carrefour de « malgré moi » et accès à la déchetterie), une étude lancée dès 2008 s'était concrétisée par la mise en place d'une limitation de vitesse à 70 km/h et la création d'une voie d'évitement, dans l'attente d'un aménagement plus global. Des mesures temporaires certes bénéfiques, mais insuffisantes pour garantir la sécurité des usagers.

Création d'un rond-point

Face à ce constat, les Élus du Département, en accord avec la Ville d'Épinal, ont donc décidé de construire un giratoire à partir duquel trois voies permettront d'accéder à la déchetterie, à la route de Gérardmer et à l'échangeur de la RN57. Les travaux qui débuteront le mois prochain devraient être achevés à la fin de l'année. Par ailleurs, comme le précise Véronique Marcot, Vice-présidente déléguée aux Routes, au Patrimoine et à l'Aménagement numérique, « *compte tenu de l'augmentation importante du trafic dans ce secteur, notamment le soir à* "l'heure de pointe", *le réaménagement de l'échangeur de Razimont pourrait, à terme, offrir un accès direct à l'axe Nancy-Gérardmer. Dans cette perspective, il fera l'objet d'une étude menée par le Département en concertation avec la DIR Est et la Communauté d'Agglomération d'Épinal.* » ■

EN CHIFFRES

Coût estimé des travaux : 2 920 000 €

Financement :

- Département (59,9 %) : 1 759 000 €
- Communauté d'Agglomération d'Épinal (30,9 %) : 900 000 €
- SICOVAD (9,2 %) : 270 000 €

POUR EN SAVOIR PLUS

Conseil départemental des Vosges, Direction des Routes et du Patrimoine, courriel : gnoirclere@vosges.fr

LA PREMIÈRE ENQUÊTE PUBLIQUE DÉMATÉRIALISÉE

BENOÎT JOURDAIN, Vice-président du Conseil départemental délégué à l'agriculture et M. Michel, Maire de la commune de Le Roulier ont inauguré la première enquête publique dématérialisée réalisée dans le cadre d'un aménagement foncier. Grâce à cette plateforme internet, les propriétaires concernés par un aménagement foncier, quel que soit leur lieu de résidence en France et dans le monde, peuvent désormais consulter le dossier d'enquête complet (plans, avis, études) et faire leurs remarques au commissaire enquêteur. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

spl88vosges.fr
serviceagriculturetforet@vosges.fr
Pour accéder à Xenquêtes : connectez-vous sur www.vosges.fr

ANOULD, ÉPINAL, LA BRESSE : TROIS COMMUNES QUI ONT DU CŒUR

Trois communes vosgiennes ont reçu le 21 mars dernier le label « Ma commune a du cœur » décerné par la fondation AJILA. Ce label a pour vocation d'inciter les collectivités locales à se mobiliser contre l'arrêt cardiaque extra-hospitalier. Les communes sont sélectionnées par un comité d'experts au regard du nombre de défibrillateurs installés, de leur localisation et accessibilité, du niveau de formation des habitants et de la communication faite autour des bons réflexes… La commune d'Anould s'est vue décerner trois cœurs, celles d'Épinal et La Bresse deux cœurs.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.ajila.org

LES ATELIERS DE PRINTEMPS

- **Lundi 23 avril :** *Ombres et couleurs*
  10 h 30-12 h, pour les 5-8 ans.
  14 h-16 h, pour les 9-12 ans – **Musée - 1 €**.
- **Mardi 24 avril :** 14 h-16 h 30, 8-12 ans
  Amuse-toi comme un enfant romain,
  site de Grand.
  Découvre les jeux que les enfants gallo-romains nous ont laissé, crée et décore ton propre plateau de marelle, puis joue avec tes amis à ces jeux appréciés des Romains : latroncule, loculus d'Archimède, marelle... Réservations obligatoires : 3,50 €.

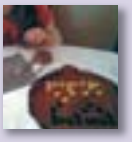

- **Mercredi 25 avril :** 15 h 30-17 h 30
  3-6 ans *Domremy des tout-petits,*
  site de Domremy.
  Pour la 1re fois, le site ouvre les portes de ses ateliers aux tout-petits...
  Écoute des aventures de chevaliers et de princesses et construis ton château-fort pour donner vie au conte et à ses personnages !
  Réservations obligatoires : 3,50 €.
- **Jeudi 26 avril :** *Cache-cache*
  10 h 30-12 h, pour les 5-8 ans.
  14 h-16 h, pour les 9-12 ans – **Musée - 1 €**.
- **Vendredi 27 avril :** *Atmosphère ! Atmosphère !*
  10 h 30-12 h, pour les 5-8 ans.
  14 h-16 h, pour les 9-12 ans - **Musée - 1 €**.
- **Mercredi 2 mai :** 14 h 30-16 h 30 –
  6-12 ans *Un mobile naturel au jardin* –
  site de Domremy. Viens créer un mobile naturel qui pourra s'intégrer à ton extérieur pour toute la belle saison ! Bambou, bois, pommes de pin, plumes et coquillages sont autant d'éléments naturels à assembler, peindre, décorer selon tes envies et ton inspiration. Réservations obligatoires : 3,50 €.

- **Jeudi 3 mai :** 14 h-16 h 30, 8-12 ans -
  De la terre au pot : devenir potier –
  site de Grand.
  Après la découverte des collections de Grand, apprenti potier, réalise un objet en céramique en utilisant les techniques employées durant l'Antiquité.
  Réservations obligatoires : 3,50 €.
- **Jeudi 3 mai :** *Tous azimuts*
  10 h 30-12 h, pour les 5-8 ans.
  14 h-16 h, pour les 9-12 ans – **Musée - 1 €**.
- **Vendredi 4 mai :** *Quand le jour rencontre la nuit*
  10 h 30-12 h, pour les 5-8 ans.
  14 h-16 h, pour les 9-12 ans – **Musée - 1 €**.

Site de la Maison natale de Jeanne d'Arc à Domremy-la-Pucelle
Tél. : 03 29 06 95 86
Site archéologique de Grand
Tél. : 03 29 06 95 86
Musée départemental à Épinal
Tél. : 03 29 82 20 33

CE PRINTEMPS, FAITES LE À GRAND ET À DOMREMY

Musique, spectacles de rue, visites pique-nique, ateliers, rencontres, le Musée d'Art ancien et contemporain, les sites de Grand et Domremy célèbrent le printemps avec panache ! Ouvrez grand vos esprits, vos yeux et vos oreilles !

AU MUSÉE

En mai

- **Musée en musique - 11 mai**

Un trio clavecin-violoncelle-basson s'installe dans les nouveaux espaces Beaux-Arts du musée pour un concert d'inspirations baroque et classique. **Billet d'entrée gratuit**, 19 h. Sans réservation dans la limite des places disponibles.

MUSÉE DÉPARTEMENTAL D'ART ANCIEN & CONTEMPORAIN ÉPINAL

© MovingProductions

- **Les visites pique-nique**

Cultivez votre curiosité pendant votre pause déjeuner. Venez avec votre sandwich, votre bento ou votre salade, participez à une visite et poursuivez les discussions autour d'un déjeuner convivial.

- **24 mai :** Découverte du nouveau parcours Beaux-Arts.
- **28 juin :** Découverte de l'exposition « Histoires de couples ».

De 12 h 30 à 13 h 45. Gratuit, réservation conseillée.

En juin

- **Rues & Cies au musée, en collaboration avec la ville d'Épinal, 16 et 17 juin**

À l'occasion de la 35e édition de *Rues & Cies*, festival de spectacles de rue pluridisciplinaire, initié et organisé par la Ville d'Épinal, les 15, 16 et 17 juin, le musée accueille en son jardin, les Compagnies L'Éolienne et joli Vyann (France-Angleterre) pour le spectacle « *Lance-moi en l'Air* », un duo virevoltant d'énergie et de poésie.
Pièce toute en contact où les corps se glissent l'un sur l'autre. Celui qui se jette, celui qui se propulse, celui qui jaillit, celui qui est jeté en l'air, celui qui amortit le choc, celui sur lequel on prend appui, celui qui offre son corps tout entier, celui qui utilise toute la force de son poids pour se révolter... ■

Gratuit. Sans réservation dans la limite des places disponibles.
Durée : 23 minutes.
Chorégraphie : Florence Caillon.
Interprètes : Olivia Quayle et Jan Patzke.
Musique : Xavier Demerliac et Florence Caillon.
Plus d'infos dans le Programme *Rues & Cies*, www.tourisme-epinal.com

- **La Fête de la musique**

En collaboration avec la *Souris Verte d'Épinal*, mercredi 20 juin. Le musée participe à la 37e édition de la *Fête de la musique*, les dix musiciens de KESKIFONK (et plus si affinités…) vous embarquent pour un voyage intergalactique vers la planète FONK. À 18 h, gratuit.

POUR EN SAVOIR PLUS
Sur le Musée départemental à Épinal, connectez-vous sur : www.museedepartemental.vosges.fr ou www.facebook.com/Museedepartemental
Musée départemental d'art ancien et contemporain : 1, place Lagarde à Épinal
Tél. : 03 29 82 20 33
Courriel : musee-mdaac@vosges.fr

PLEIN D'ÉMOTIONS AU MUSÉE,

EXPOSITION « COUPLES » DU 5 MAI AU 31 AOÛT

Cette exposition, organisée à l'occasion de la mise en place d'un « billet faveur » entre le Musée départemental d'art ancien et contemporain et le Musée de l'Image, propose d'évoquer quelques aspects de la notion de couple dans l'histoire et l'histoire de l'art.

© MDAAC Épinal, cliché Claude Philippot.

Louis Jean-François Lagrenée, *Jeune berger trouvant sa maîtresse endormie.*

LES PARCOURS PROPOSÉS dans les deux musées d'Épinal interrogent la notion de couple. Au Musée départemental, l'exposition montrera comment, dans les sociétés anciennes puis les sociétés modernes, les représentations du couple nous renseignent sur une conception qui a fortement évolué dans le temps. En Europe, le couple tire ses origines dans la mythologie grecque puis la Bible, qui ont forgé des modèles d'union qui ont, inspiré la société et ses artistes.
Ainsi de l'Antiquité au XX^{e} siècle, cette exposition dresse un petit inventaire du couple, du grand amour à ses vicissitudes. Quant au Musée de l'Image, il interroge le mot de liaison « ET ». Ainsi, depuis les saints et leurs attributs jusqu'aux fables de La Fontaine, en passant par les amours mythiques et malheureuses, il propose un voyage ludique dans sa collection d'imageries populaires et d'art contemporain.
Des couples de toute sorte seront ainsi exposés dans ces deux expositions, montrant combien le « deux », plus que le « un et un », caractérise nos schémas de pensée et nos idéaux de vie dans nos sociétés occidentales. ■

POUR EN SAVOIR PLUS
- www.museedepartemental.vosges.fr
- www.facebook.com/Museedepartemental.

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

Samedi 19 mai, accès gratuit.
De 20 h à minuit.
Rendez-vous incontournable du printemps, la Nuit européenne des musées est l'occasion de découvrir autrement les collections et les expositions temporaires des musées et des lieux culturels et de prendre part à des animations inédites.
Le Musée départemental à Épinal et le Site de la Maison natale de Jeanne d'Arc à Domremy participent à cette 14^{e} édition en ouvrant gratuitement leurs portes au coucher du soleil…

- **Au Musée départemental à Épinal**
  Exposition « Histoires de couples ».
  Jeu de l'œil dès 6 ans pour appréhender de manière ludique des tableaux du nouveau parcours des Beaux-Arts.

- **À Domremy**
  « Meurtre à la Maison natale »
  Nouveau défi en famille.
  Venez résoudre un meurtre vieux de 126 ans. Au matin du 8 mai 1892, le corps sans vie de la Duchesse de Noailles est retrouvé dans le parc de la Maison natale de Jeanne d'Arc.

Pour la sixième année consécutive, le site organise un défi en famille, à l'occasion de la « Nuit Européenne des Musées » et des fêtes de « Domremy en mai ».
Petits enquêteurs ou grands détectives - seul ou en équipe, tels Sherlock Holmes, Eliot Ness et Miss Marple - venez aiguiser votre sens de la déduction et de l'observation. Énigmes à résoudre et défis à relever sont au programme !
Saurez-vous résoudre l'énigme ?
À partir de 21 h, vous pourrez apprécier les graffitis réalisés par les élèves des écoles de Rainville et La Neuveville-sous-Châtenois, encadrés par Vincent Loisy et Loïck Gravier, grapheurs. Ces réalisations seront projetées sur la façade de la Maison natale.

HISTOIRE

• ***Le charme(s) de nos rues et leur histoire*** **par Henriette Méline**

Passionnée de littérature et d'histoire, Henriette Méline, 97 ans, dédie son 15e ouvrage à sa ville natale : Charmes. Une ville dont le centre détruit en septembre 1944 a été reconstruit en un temps record et dont la plupart des rues a été conservée, parfois à d'autres endroits ou avec un tracé différent. C'est sur l'histoire de ces rues qu'Henriette a décidé de se pencher. Après de minutieuses recherches effectuées notamment aux Archives départementales, l'auteure nous livre 200 pages soigneusement documentées et illustrées qui racontent l'histoire des rues et des hommes illustres dont elles portent le nom. Ponctué de souvenirs personnels, cet ouvrage passionnant se lit comme un roman.

Éd. UBC – 23 € (port compris)

Cet ouvrage est disponible auprès de l'éditeur UBC édition – 2 rue du Haut du Champ - 54330 Vitrey ou auprès de l'auteure Henriette Méline -1 bis Rue Didierjean - 88130 Charmes.

• ***Haslach & Vaihingen : Maurice Vissà, jeune résistant vosgien***

par Jean-François Faye et Sylvie Vissa

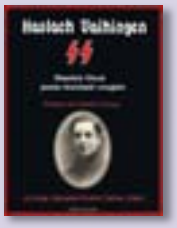

La 1re partie de cet ouvrage retrace le parcours de Maurice Vissà, jeune résistant vosgien arrêté en juillet 44 sur dénonciation, incarcéré à la prison de La Vierge à Épinal, puis déporté dans différents camps avant de mourir du typhus en février 1945. Il avait 18 ans. Dans la seconde partie intitulée « quête et enquêtes », les auteurs qui ont aussi suivi le parcours des 5 autres résistants arrêtés avec Maurice Vissà et d'autres Vosgiens racontent en détail leurs investigations, expliquent comment la Mission Garban a procédé pour exhumer et identifier les corps de déportés retrouvés, à l'exemple de celui de Maurice, jeté dans la fosse commune, et proposent en une cinquantaine de pages un guide de recherche pour ceux qui voudraient découvrir le parcours de leur parent déporté.

Éd. Association Maurice Vissà/Les éditions de l'Avière - 23 €.

ARCHÉOLOGIE ET NUMÉRIQUE FONT BON MÉNAGE À GRAND !

Pour cette nouvelle saison, le site archéologique de Grand offre désormais à ses visiteurs une nouvelle expérience de visite inédite : sur une vaste table tactile, petits et grands peuvent découvrir les secrets livrés par les fouilles récentes, complétés de nombreux documents d'archives.

CETTE TABLE INTERACTIVE permet de parcourir, sur les multiples cartes thématiques, des points d'intérêt illustrés de photographies originales, schémas didactiques, vidéos et modélisations en 3D. Les thèmes proposés « Eau », « Habitat », « Bâtiments publics », « Méthodes de l'archéologie » abordent les principaux monuments de la ville, ainsi que la vie quotidienne à Grand dans l'Antiquité et les outils de l'archéologue, sur la base des résultats les plus récents des recherches menées à Grand.

Les petits ne s'ennuieront pas, grâce aux huit jeux qui mettront à l'épreuve leurs connaissances, leur logique et leur habileté.

À explorer dès maintenant dans l'espace « accueil » de l'amphithéâtre ! ■

DES AIDES POUR RESTAURER LE PATRIMOINE RURAL NON PROTÉGÉ

Afin de valoriser la richesse patrimoniale du Département et en complément de l'aide aux communes déjà attribuée à cet effet, le Conseil départemental met en place un dispositif de soutien au patrimoine rural non protégé.

CETTE AIDE PERMETTRA aux propriétaires privés (associations, particuliers) de bâtiments à caractère patrimonial d'effectuer des travaux de restauration.

Le bâtiment concerné doit être visible depuis la voie publique.

Les travaux subventionnables concernent exclusivement le clos et le couvert (charpente, couverture, maçonnerie extérieure, ouvertures…), à l'exclusion de tous travaux d'aménagement intérieur et de décoration.

Le choix des techniques de restauration

et des matériaux employés doit être conforme aux traditions locales et respectueux des techniques de réalisation traditionnelles. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Dispositif consultable sur www.vosges.fr

JOURNÉES D'HISTOIRE RÉGIONALE

VOYAGE AU CŒUR DE L'HISTOIRE : TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 MAI À SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Les Journées d'Histoire Régionale se dérouleront les 5 et 6 mai de 14 heures à 18 heures, à Saint-Dié-des-Vosges (Espace François Mitterrand, Tour de la Liberté). Organisées par le Comité d'Histoire Régionale, service de la Région Grand Est, elles ont pour objectif de faire découvrir au grand public les richesses de l'Histoire et du patrimoine de notre région.

CETTE 13e ÉDITION des Journées d'Histoire Régionale s'intitule *Voyage au cœur de l'Histoire : transports et communications.*
Embarquez pour un voyage dans le passé ! Des automobiles, aux trains, en passant par les avions, tramways, les ponts ou les télégraphes… Les infrastructures et les moyens de transports sont d'incroyables révélateurs de notre Histoire par leur présence dans tous les domaines de la société, du commerce à la guerre en passant par les loisirs ! De Cugnot à Bugatti, notre région a produit un riche patrimoine et la mobilité constitue aujourd'hui plus que jamais un enjeu majeur pour le Grand Est. Venez découvrir aussi l'Histoire des communications, qu'elles soient stratégiques, amoureuses ou scientifiques, de la Poste à Internet, du pigeon voyageur au smartphone.
Au cours d'un week-end, cet événement réunira plus de 70 acteurs de l'Histoire et du patrimoine, associations comme professionnels, qui proposeront des expositions, des animations pour petits et grands, des maquettes, des matériels anciens, des reconstitutions historiques ou numériques et des conférences. ■

Entrée libre pour l'ensemble des animations du week-end. Programme détaillé prochainement disponible sur : http://chr.grandest.fr

Le Comité d'Histoire Régionale, service de la Région Grand Est, est une structure unique en France qui a pour mission d'animer le réseau des acteurs de l'Histoire et du Patrimoine, professionnels comme bénévoles.

NOTRE COMMUNE VUE D'EN HAUT

Avez-vous déjà regardé votre commune, peut-être même votre maison vues, du ciel ? Pas encore ? Découvrez comment les élèves de 24 classes issues de 16 communes différentes du département ont travaillé sur ce sujet.

PARTEZ, COMME EUX, d'une photographie aérienne, d'une carte postale puis allez sur *Google Earth* et prenez de la hauteur !
Les classes ne se sont pas arrêtées là, elles ont poursuivi leur survol en choisissant d'observer : à Épinal le château, le quartier de la Préfecture, l'évolution du plateau de la Justice ; à Uxegney la filature Perrin ; à Portieux la cristallerie ; à Moyenmoutier l'évolution de l'exploitation forestière et son abbaye.
Encadrées par l'enseignant du Service Éducatif, vingt-et-une classes sur vingt-quatre se sont rendues aux Archives départementales pour suivre un atelier pédagogique présentant des documents d'archives en rapport avec leurs recherches, ajoutant ainsi un cadre historique et documentaire à leur voyage dans le ciel et sur terre.
Du 22 mai au 29 juin, ces travaux sont présentés aux Archives et complétés par des documents originaux.
Les panneaux seront restitués aux classes à l'issue de leur présentation.
Ensuite, une version itinérante de l'exposition sera proposée en prêt aux mairies, établissements scolaires, maisons de retraite, etc. Bon vol ! ■

POUR EN SAVOIR PLUS
Exposition du 22 mai au 29 juin.
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Entrée libre. Visites guidées gratuites pour les groupes, sur réservation.
Archives départementales des Vosges
4 avenue Pierre Blanck.
Parc économique du Saut-le-Cerf
88000 Épinal.

À LIRE

• ***Les topographies médicales vosgiennes de 1776 à 1826***
par Pascal Joudrier
Durant le dernier quart du XVIIIe siècle, la Société royale de médecine a encouragé ses correspondants de province à produire des topographies médicales, dans le cadre d'une géographie médicale de France. Huit praticiens vosgiens ont produit 119 topographies médicales. Ce qui fait de notre département le plus étudié de France et les médecins Gabriel-Charles Didelot et Félix Poma, les champions nationaux du genre topographique.

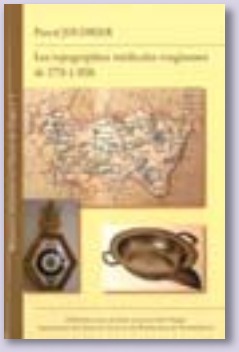

Cet ouvrage étudie de façon inédite ce cercle vosgien d'émulation médicale en présentant ses acteurs, leur formation, leurs relations, leur production et l'intérêt historique de ces topographies médicales dont 5 sont ici éditées ou rééditées pour la 1re fois (…).
Éd. Fédération des Sociétés savantes des Vosges et Association des amis du livre et du patrimoine – Neufchâteau – 20 €.

BEAUX LIVRES

• ***Nuances Vosges*** **par les Frères Remusat – Préface de Vincent Munier**
Avec ce 1er ouvrage, les frères Rémusat nous invitent, à une balade chromatique entre l'obscur et le blanc. Leurs images nous emmènent de l'aube au crépuscule, à la découverte d'un monde secret, au plus près d'une faune en danger, au cœur des paysages des Hautes-Vosges. Associant la beauté mystérieuse de la photographie d'art au regard lucide du naturaliste ces jeunes photographes livrent un témoignage à la fois artistique et responsable.
Pour les frères Rémusat, un cliché n'est pas le simple transfert d'une réalité mais l'affirmation d'un engagement, au service de l'art, pour le respect de la nature, **39 €**.

À LIRE

• **« Pour l'amour d'une Vosgienne » par Richard Brionne**
Facilement reconnaissable avec sa bande blanche sur le dos, cette petite vache intelligente est avant tout une montagnarde des plus coquettes. Son histoire est étroitement liée à son territoire et aux éleveurs qui s'en occupent. C'est dans cet esprit, et pour l'amour de la Vosgienne, que « le vieux montagnard », Richard Brionne a rédigé ce superbe album qui met en lumière à la fois cette vache, les fermiers et leur montagne…

Éd. Olizel - 29 €

ROMANS

• ***Chimères d'automne***
par Jean-Louis Hans
Victime d'une violente agression, Romain, jeune citadin rêveur et idéaliste, a failli mourir. Depuis, il souffre de troubles étranges et rêve de vieilles forêts et de nature préservée. C'est dans les Vosges, parmi d'autres jeunes de son âge, qu'il espère trouver la paix le temps d'un été. Il réalisera combien la vie sauvage est précieuse, à quel point l'univers est mystérieux. Il n'oubliera jamais cet adjudant antimilitariste, ce moine fou, cette ferme du bout du monde… et les yeux clairs de Marie-Lou. Mais pour l'instant, il ignore encore que les portes de l'étrange se sont ouvertes devant lui. Il ne sait pas encore ce qui l'attend.

Éd. Gérard Louis – 18 €

• ***La Fissure***
par Jean-Paul Didierlaurent
L'auteur du « Liseur du 6 h 27 » sort un nouveau roman. Dernier représentant d'une entreprise de nains de jardin rachetée par une holding américaine, Xavier Barthoux mène une vie bien rangée entre la tournée de ses clients, son épouse, son chien et sa résidence secondaire des Cévennes. Mais quand il découvre une fissure dans le mur de sa maison, c'est tout son univers qui se lézarde… Animé par une unique obsession, réparer la fissure, il entreprend un périple extrême et merveilleux jusqu'à l'autre bout du monde.

Éd. du diable Vauvert – 18 €.

CYCLISME

LE RIDLEY GRANFONDO VOSGES

DIMANCHE 20 MAI À LA BRESSE

PLUS QUE JAMAIS DÉPARTEMENT DU VÉLO, les Vosges accueillent sous l'impulsion du Conseil départemental une épreuve cyclo-sportive internationale, le Ridley Granfondo Vosges, qui intègre le très sélectif Grand Trophée de France. Aux côtés des nombreuses épreuves régionales qui font vivre la dynamique cyclo-sportive du territoire, ce nouvel événement organisé par Golazo a l'ambition de porter loin l'image et les valeurs sportives des Vosges.

Au départ de La Bresse et s'étirant jusqu'à la Vôge, en passant par Plombières-les-Bains et Xertigny, les trois parcours originaux concoctés spécialement pour l'occasion (65, 135 et 179 km avec un dénivelé positif allant jusqu'à 3 500 mètres) devraient offrir au millier de participants attendus de toute l'Europe pour cette première édition « un terrain de jeu à leur mesure » entre montagne et plaine. ■

POUR EN SAVOIR PLUS
www.grandtrophee.fr

RELANGES BIO

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 AVRIL

FIDÈLE À CE QUI FAIT SON SUCCÈS depuis 13 ans, « *Relanges bio* », manifestation unique en son genre, est d'abord un lieu d'échanges, de rencontres et de partage autour de l'agriculture biologique, des pratiques écologiques alternatives et de la solidarité.
Réunis durant deux jours, dans cette petite commune de l'ouest vosgien, producteurs « *bio* », éco-artisans locaux, associations proposent conférences, débats, forums de discussions, visites de ferme, ateliers pratiques sur l'agriculture biologique et les énergies renouvelables, et bien sûr des stands de produits « *bio* » et écologiques.
Le tout dans une ambiance festive !
Samedi 21 avril de 14 à 19 h - dimanche 22 avril de 10 h à 18 h. Entrée gratuite. Programme complet sur www.relangesbio.fr, tél. : 03 29 09 84 18
Cette manifestation bénéficie du soutien du Conseil départemental des Vosges. ■

SAP' TRAIL 2018 : DIMANCHE 22 AVRIL

Ami(e)s « Trailer », ne manquez pas l'incontournable 7e Sap'Trail organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Épinal le dimanche 22 avril.

Au programme : trois courses de 10, 18 et 36 km sur les sentiers de la superbe forêt spinalienne. Bonne humeur et ambiance sympa de rigueur tout au long de ce trail accessible à tous !
Des récompenses sont prévues pour les trois premiers scratchs de chaque course ainsi que pour les 3 premiers hommes et 3 premières femmes de chaque catégorie.
Inscriptions ouvertes sur le site internet.
Attention : aucune inscription ne sera prise sur place.

POUR EN SAVOIR PLUS
Connectez-vous sur www.saptrail.fr, courriel : saptrail88@gmail.com

FLORÉAL MUSICAL D'ÉPINAL

JUSQU'AU 14 AVRIL

DEPUIS 35 ANS, le Floréal musical d'Épinal enchante tous les passionnés de musique ! La recette de cette longévité et de ce succès tient à la qualité de sa programmation, à la fois originale, créative, éclectique et surtout ouverte à tous les publics ! Cette année encore, le Floréal vous invite à un superbe voyage musical au cœur de la musique des années 30, au croisement du swing et des sonorités traditionnelles d'Hawaï sans oublier une soirée avec deux ensembles de jeunes primés au concours international de musique de chambre d'Osaka et un final prestigieux le samedi 14 avril avec deux artistes d'exception, Renaud Capuçon et Gérard Caussé.

Prochains concerts :

• mardi 10 avril à 20 h 30 :
Bach Plucked/unplucked. Édouard Ferlet, piano et Violaine Cochard, clavecin
Auditorium de la Louvière à Épinal.

• jeudi 12 avril à 20 h 30 :
Festival Off, « *P'tit Floréal* ».
Ensemble Mélété, hautbois et trio à cordes.
Théâtre municipal d'Épinal.

• samedi 14 avril : Concert prestige du 35e anniversaire
Renaud Capuçon, Gérard Caussé, Orchestre symphonique « *Écorce* ».

- À 17 h au Temple protestant d'Épinal :
Duos Mozart, Rolla, Bartok, Haendel/Harvosen.

- À 20 h 30, soirée Mozart :
Ouverture de la flûte enchantée K.620. Symphonie Concertante pour violon alto et orchestre en mi bémol Majeur K.364/320d de W.A.Mozart.

Renseignements et réservations/locations
Office du Tourisme d'Épinal.
Tél. : 03 29 82 53 32.
Sur les lieux des concerts une demi-heure avant le début des spectacles. ■

POUR EN SAVOIR PLUS
www.floreal-epinal.fr

LES BONNES FEUILLES DU CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

• *Quatre ans sous les obus – Journal de guerre d'Irma Parmentelot de Celles-sur-Plaine 1914-1921*. Textes de Philippe Nivet, historien, professeur à l'Université Jules-Verne d'Amiens, Jean-Claude Fombaron, historien et Yann Prouillet, historien - Index réalisé par Isabelle Chave.

Quand elle commence à rédiger son journal, en août 1914, Irma Parmentelot n'a pas encore 20 ans. Fille d'un garde forestier et d'une cultivatrice, elle va relater l'expérience, rare, d'une jeune demoiselle, brodeuse, dans une petite ville ouvrière un temps envahie, puis libérée fin septembre 1914, sur le front des Vosges : Celles-sur-Plaine. Dans cette vallée des Vosges coupée en deux par la guerre, Irma raconte l'invasion, la proximité du front paroxystique de La Chapelotte et la menace permanente de l'obus et des gaz, dans une cité qui forme saillant dans la ligne de feu allemande qui couronne les montagnes alentours. La Grande Guerre à Celles-sur-Plaine, « communauté sous le feu » du côté « libre » du front, est révélée par 6 cahiers composant un journal doublement intime ; celui d'une jeunesse qui découvre la guerre et les hommes qui la font, Français, Allemands et Américains, et d'une petite ville aux portes de la guerre. Le journal de guerre d'Irma Parmentelot est un témoignage d'autant plus rare qu'il est tenu pendant la totalité du conflit et ce jusqu'à l'été 1921 et l'inauguration du monument aux morts.

À noter : le témoignage d'Irma s'inscrit dans une dense collection de témoignages de civiles vosgiennes : « *L'écrivain de Lubine* », « *Lusse entre deux feux* » et « *Reviens vite* » publiés chez le même éditeur pour comprendre la diversité des expériences de guerre à l'arrière comme sur la ligne de feu d'un front spécifique et parfois surréaliste… Quatre femmes, quatre lieux, quatre représentativités sociales de part et d'autre des tranchées si proches, en zone libre, comme en zone occupée. ■

Éd. Edhisto – 375 pages, 37 illustrations et cartes – 19 €.
Disponible en librairie ou auprès des éditions Edhisto - 146, rue de la Creuse - Hameau de Saint-Blaise, 88420 Moyenmoutier, site internet : www.edhisdto.eu

FANTASY

• *L'inhumaine odyssée* et *Tuan Fir Bold, le Celte noir – Le loup et le prophète* par Alain Bérard

Alain Bérard, auteur vosgien, lauréat de nombreux prix littéraires (Plume de Vair, Prix des Conseil généraux de Lorraine, Prix Verlaine et plus récemment lauréat du Prix du récit Fantasy 2017 avec son mini-roman « *Le Cœur de Lumière* ») est aussi un écrivain prolifique.

Avec « *L'inhumaine Odyssée* », il signe un incroyable thriller post-apocalyptique aux multiples rebondissements, servi par une écriture digne des plus grands…

Le second récit « *Tuan Fir Bold, le Celte noir – Le loup et le prophète* », nous entraîne dans le sillage de Tuan Fir Bold, seul rescapé du massacre de son clan qui a grandi parmi ses frères les loups. Devenu homme, il est tiraillé entre un instinct sauvage épris de guerres et de conflits et un cœur saignant pour la cause de la veuve et de l'orphelin. Tandis que les tribus de la forêt hercynienne fanatisées par un prophète disposant du pouvoir de ressusciter les morts se soulèvent Tuan Fir Bold pénètre dans l'incroyable ville de Teekra, l'oppidum des voleurs. Alors que le piège se referme doucement, monte la soif du goût salé du sang dans la bouche de l'homme loup.

Deux romans édités aux Éditions Fantasy édition - 15,70 €.

TÉMOIGNAGE

• *La soif de Vivre* par Jean Vanbatten

Dix années à la tête du « *Pollet* » à Neufchâteau ont suffi pour que Jean Vanbatten, natif du Nord, devienne une des figures de l'ouest vosgien. Sa façon de raconter ses multiples anecdotes dont il n'est pas avare sont la partie émergée d'une vie bien remplie qu'il raconte aujourd'hui…

20 € - Disponible à la Maison de la Presse, à l'espace culturel du Centre Leclerc de Neufchâteau ou auprès de l'auteur (5, rue de la Roche Jeannotte – 88630 Soulousse-sous-Saint-Elophe).

Trouvez le mot mystère !

AVANT LE 30 AVRIL 2018 !

Envoyez votre réponse sur carte postale ou sur papier libre avant le 30 avril à minuit (le cachet de la poste faisant foi) au Conseil départemental des Vosges – Direction de la Communication - 8, rue de la Préfecture - 88088 Épinal cedex 9 - en indiquant en lettres capitales vos nom, prénom et adresse précise.

Les bonnes réponses gagneront dans l'ordre du tirage au sort : La 1re, un livre « Mes Vosges, itinéraires amoureux » de Jeanne Cressanges d'une valeur de 39 €, de la 2e à la 3e : un livre « Massif des Vosges, un extraordinaire patrimoine naturel » d'une valeur de 26 €, de la 4e à la 5e, un polo « Je Vois la Vie en Vosges » d'une valeur de 15 €, de la 6e à la 7e, une thermo « Je Vois la Vie en Vosges », d'une valeur de 12 €, de la 8e à la 13e : un T. Shirt « Je Vois la vie en Vosges d'une valeur de 10 €, de la 14e à la 15e : une casquette « Je Vois la Vie en Vosges » et un tour de cou d'une valeur de 7 €.
Ce concours est ouvert à toutes les personnes qui reçoivent le magazine « Vivre les Vosges ensemble » dans leurs boîtes aux lettres à l'exception des élus et du personnel du Conseil départemental des Vosges. Il est par ailleurs limité à une seule participation par foyer (même nom, même adresse).

Le règlement est déposé chez Maître FLESCHEN, huissier de justice, à Épinal. Il peut être envoyé gratuitement sur demande adressée au Conseil départemental des Vosges, Direction de la Communication, 8, rue de la Préfecture – 88088 Épinal Cedex 9 et être consulté sur les sites Internet www.vosges.fr et sur www.lexhuiss.fr
Pour trouver le mot mystère, repérez les lettres dans les cases colorées (certaines lettres peuvent être utilisées deux fois) et remettez-les dans le bon ordre…

Répondez aux questions, trouvez le mot mystère et gagnez l'un des nombreux lots mis en jeu.

Quel insecte peuvent apposer six communes vosgiennes sur leurs panonceaux d'entrée de ville ?

Quel programme a pour vocation de lutter contre la précarité énergétique ?

Cette entreprise vosgienne fête cette année ses cent ans. Quel est son nom ?

Il est Vice-président du Conseil départemental délégué à l'insertion, au logement et au développement territorial ? Comment s'appelle-t-il ?

C'est le thème d'une exposition organisée par le musée départemental d'art ancien et contemporain et le musée de l'Image.

Quel ingrédient cultivé dans les Vosges est indispensable à la préparation de la recette FORê l'EFFET Vosges ?

Qui est le premier parrain de la marque « Je Vois la Vie en Vosges » ?

La Plateforme d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable a changé de nom. Comment se dénomme-t-elle aujourd'hui ?

Le 19 mai, un meurtre y sera commis. Quel est le nom de ce village ?

Quel est le nom de l'événement vélo qui aura lieu à La Bresse en mai ?

Définition du mot mystère :
Alliée des jardiniers et des agriculteurs, elle mérite d'être protégée.

Le mot mystère caché dans le jeu publié dans le numéro 62 était **« Le trail des terroirs vosgiens »**. À l'issue du tirage au sort effectué le 20 février 2018 par Maître Loïc Fleschen, huissier de justice à Épinal parmi les 934 bonnes réponses reçues, Ils ont gagné :

- **Un dîner « signature » offert par le Domaine du Haut Jardin à Réhaupal :** Laurent **CONRROY** (Rupt-sur-Moselle)
- **Un livre « Mes Vosges, itinéraires amoureux » de Jeanne Cressanges :** Michelle **ADAM** (Eloyes) – Francis **FAH** (Norroy)
- **Un livre « Massif des Vosges, un extraordinaire patrimoine naturel de Pierre Rich et Laurent Schwebel :** Noëlle **LAURENT** (Épinal) – Paulette **LOMBARD** (Dounoux)
- **Un ensemble « Je Vois la Vie en Vosges » :** Christèle **LOUIS** (Golbey) – François **GENRAULT** (Esley) – Céline **TOUSSAINT** (Le Thillot) – Marie-France **LAPREVOTE** (Le Thillot) – Françoise **MAGRON** (Anould) – François **MASSON** (Charmes) – Nadine **PIRASTU** (Le Syndicat) – Jean-Pierre **TOUSSAINT** (Etival-Clairefontaine) – Christiane **NURDIN** (Épinal) – Claude **PIERREL** (Thiéfosse). **Bravo à tous !**

RECETTE

RISOTTO DE QUINOA à la spiruline des Vosges,

Légumes d'hiver, sauce curcuma, tuiles de nos montagnes

Une recette de Stéphanie PONTIER,
Chef de cuisine au collège Jules-Ferry d'Épinal.

- ❑ 600 g de quinoa
- ❑ 1 oignon
- ❑ 15 cl de vin blanc
- ❑ 1,5 l de bouillon de légumes
- ❑ 6 cl d'huile d'olive
- ❑ 60 g de beurre
- ❑ 100 g de tomme des Vosges
- ❑ 18 g de spiruline des Vosges
- ❑ Sel, poivre

Pour les légumes d'hiver

- ❑ 3 carottes
- ❑ 1 gros navet
- ❑ 3 blancs de poireaux
- ❑ 2 betteraves rouges cuites
- ❑ 6 cl d'huile olive
- ❑ sel, poivre

Pour la sauce curcuma

- ❑ 1 oignon
- ❑ 2 cuillerées à café de curcuma
- ❑ 500 g de yaourt local
- ❑ 1 jus de citron

Pour les tuiles de nos montagnes

- ❑ 200 g de tomme des Vosges

Pour le bouillon de légumes

- ❑ 2 carottes
- ❑ 3 poireaux
- ❑ 1 fenouil
- ❑ 1 bouquet garni
- ❑ Du persil

Préparation du bouillon
Préparez le bouillon de légumes en faisant revenir les légumes Mouillez jusqu'à hauteur et laissez cuire 45 minutes.

Préparation des légumes
Épluchez et émincez les légumes (carottes et navet coupés en julienne, betteraves en brunoise, poireaux en tronçon). Faites revenir les légumes avec l'huile d'olive, salez et poivrez. Réservez au chaud.

Préparation de la sauce curcuma
Faites revenir l'oignon ciselé. Hors du feu ajoutez le yaourt, le curcuma et le jus de citron puis mixez la sauce. Laissez chauffer doucement et maintenez au chaud.

Préparation du risotto
Faites revenir l'oignon ciselé avec l'huile d'olive. Ajoutez le quinoa. Versez le vin blanc et laissez cuire jusqu'à évaporation. Versez le bouillon de légumes, cuisez 10 à 15 minutes. Incorporez le beurre puis la tomme râpée. Ajoutez la spiruline et vérifiez l'assaisonnement.

Préparation des tuiles
Faites chauffer le four à 200 °C. Râpez la tomme.
Étalez le fromage sur du papier sulfurisé en faisant des cercles. Faites cuire 3 minutes au four.

ZOOM FORê L'effet Vosges®

LA SPIRUL'IN VOSGES

La spiruline est une micro-algue originaire d'Afrique et d'Amérique du Sud aux vertus étonnantes très appréciées des sportifs, des végétariens et de tous les amateurs de nourriture saine. Cultivée à Rancourt, sous serre, la Spirul'in Vosges est un produit 100 % naturel labellisé FORê l'effet Vosges. Grâce à son goût subtil et très légèrement salé, la spiruline se marie avec tous les aliments sans les dénaturer.
Vous pouvez en saupoudrer les crudités, salades, potages, poissons, viandes (toujours après cuisson), la consommer avec un jus de fruit, la mélanger à un yaourt, une compote, l'incorporer à une vinaigrette ou à une sauce.

ⓘ En savoir plus : www.spirul-in-vosges.fr

Attention : la spiruline est contre-indiquée aux personnes présentant un taux de fer trop important.
En cas de doute, demandez conseil à votre médecin.

FORê sur Facebook @lamarquefore

ÉVODIA*
vous présente

FAITES LE TRI PAS LA GUERRE !

Pas la peine de se disputer pour trier, la solution est sous vos yeux !

Les consignes de tri vous facilitent la vie !

Magazines/Journaux en PAPIER

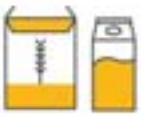

Emballages alimentaires en CARTON

Bouteilles & Flacons en PLASTIQUE

Conserves & Emballages en MÉTAL

COLLECTE SÉLECTIVE EN PORTE À PORTE

COLLECTE SÉLECTIVE EN APPORT VOLONTAIRE

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

LE SMD VOSGES DEVIENT

ÉVODIA
Établissement Vosgien d'Optimisation des Déchets par l'Innovation et l'Action

www.evodia.org